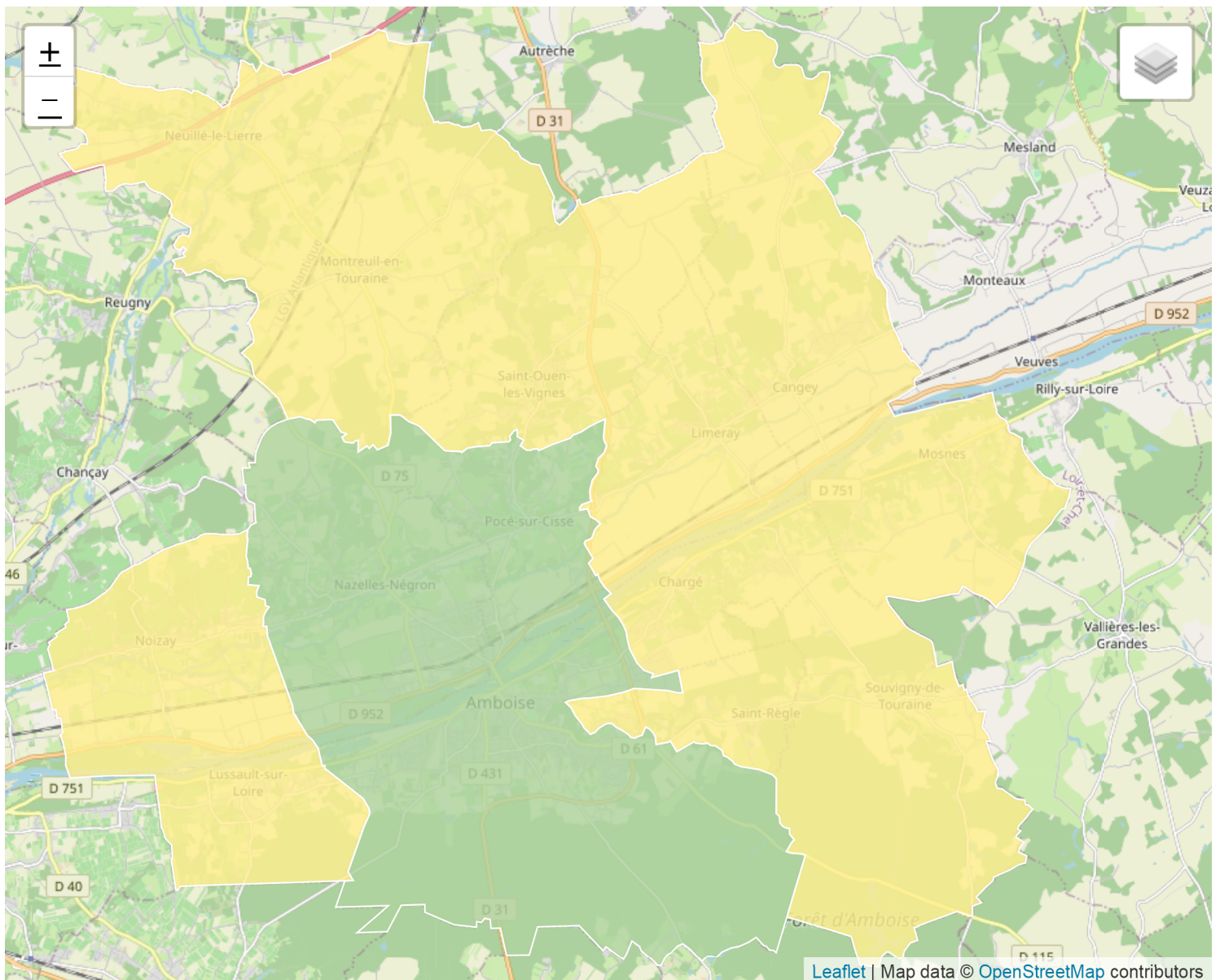


Chapitre 1 : Val d'Amboise

La mobilité dans la communauté de communes de Val d'Amboise

La carte suivante donne une représentation du territoire du Val d'Amboise selon le découpage en "Secteur de tirage".

Territoire d'analyse du Val d'Amboise



La **Communauté de communes du Val d'Amboise** est une communauté de communes française, située dans le département d'Indre-et-Loire et la région Centre-Val de Loire. Cette communauté de communes du Val d'Amboise regroupe 14 communes et présente une superficie de 253,7 km. (kilomètre carré)



L'enquête sur le territoire du Val d'Amboise



266
ménages enquêtés

331

personnes enquêtées



1 253
déplacements recensés

Population et ménages



27 593 habitants
dans la communauté de communes de Val d'Amboise
dont 26 045 de cinq ans et plus

2.23

personnes par ménage



31 %

de ménages comportant 1
seule personne

Equipement des ménages



1.39
voiture par ménage



11%
de ménages sans voiture



88%

de la population en âge de
conduire est en possession du
permis de conduire



29%

de ménages sans vélo

Mobilité des résidents



99 767

déplacements réalisés
quotidiennement par les
résidents



3.83

déplacements par jour et par
personne



73%

de déplacements internes,
c'est-à-dire avec l'origine et la
destination dans le territoire



13.1%

des habitants ne se déplacent
pas au cours de la journée



27km

parcourus quotidiennement
par habitant



58min

de temps de déplacement
quotidien.

Les modes de déplacements



26%

de déplacements en mode
actif (marche, vélo ..)



67%

des déplacements sont réalisés
voiture



5.8%
de déplacements en mode
collectif



75%
de conducteurs seuls dans leur
voiture

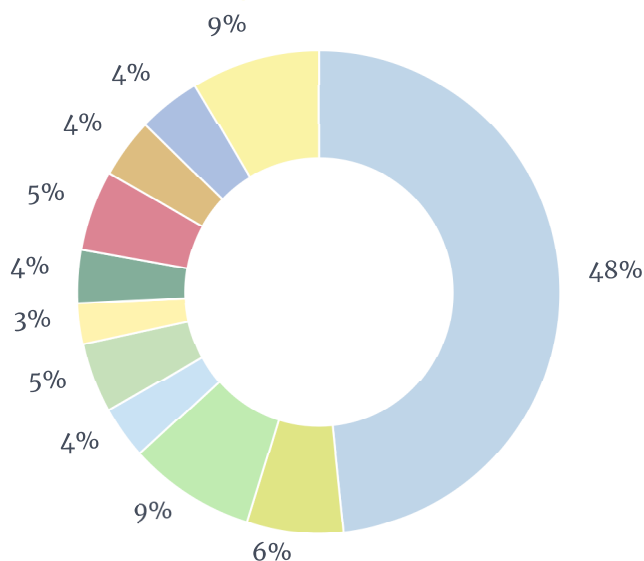
Caractéristiques de la population

5% de la population du département réside sur la communauté de communes du Val d'Amboise

La communauté de communes du Val d'Amboise compte près de 27 500 habitants sur un territoire de 253.7 km² soit une densité moyenne de 109 habitants par km².

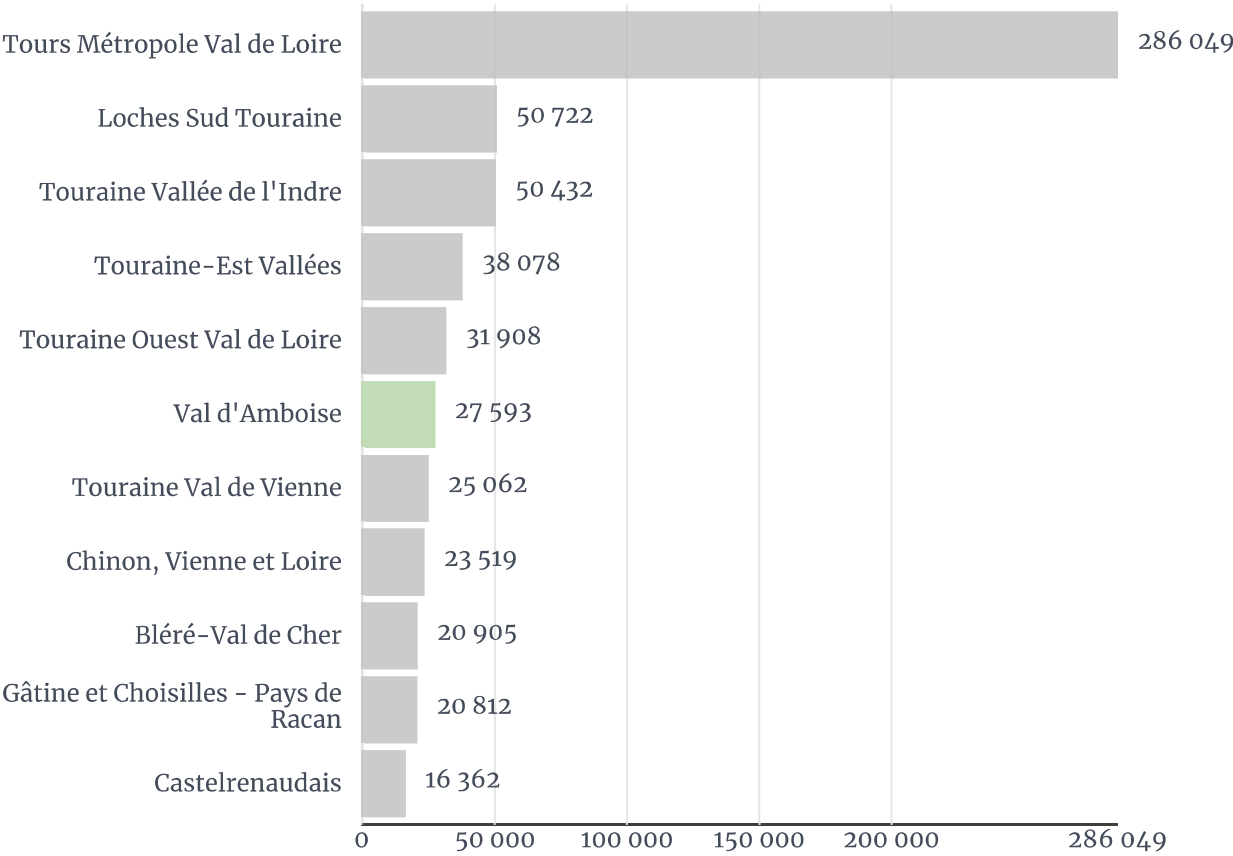
Population : Répartition de la population en Indre-et-Loire par EPCI

- Tours Métropole Val de Loire
- Bléré-Val de Cher
- Gâtine et Choissilles - Pays de Racan
- Touraine Val de Vienne
- Touraine-Est Vallées
- Val d'Amboise
- Touraine Ouest Val de Loire
- Loches Sud Touraine
- Touraine Vallée de l'Indre
- Castelrenaudais
- Chinon, Vienne et Loire



Le graphique suivant donne une description de la population du Val d'Amboise grâce à l'indicateur "Population totale", en comparaison avec les autres EPCI du département

Population - Population totale du Val d'Amboise en comparaison avec les autres EPCI

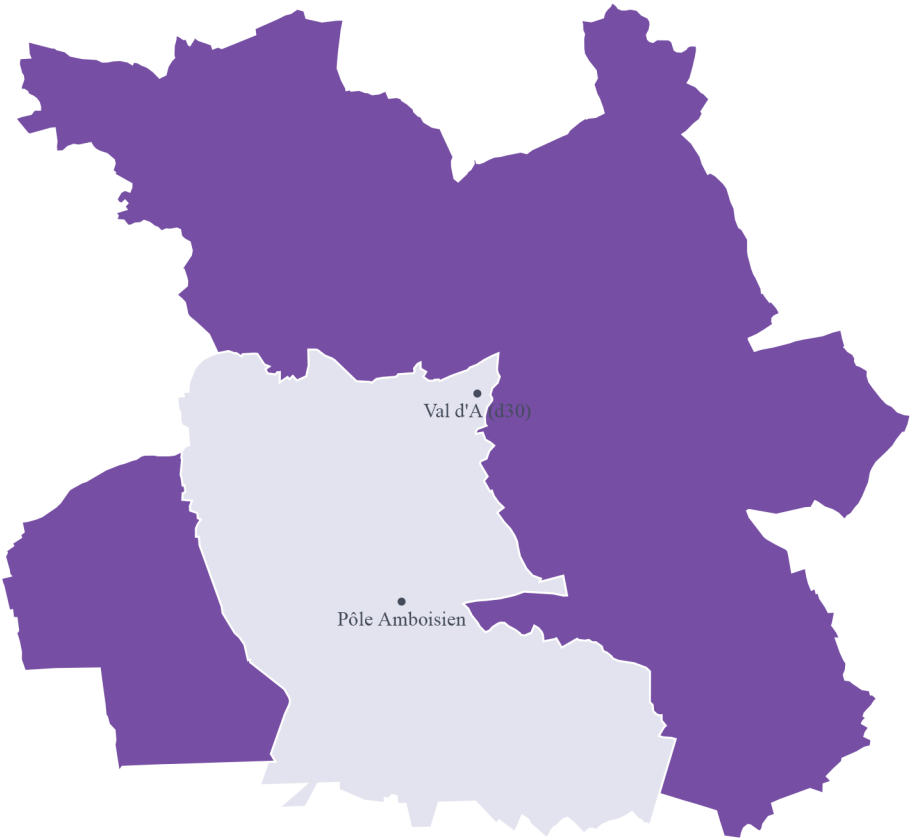
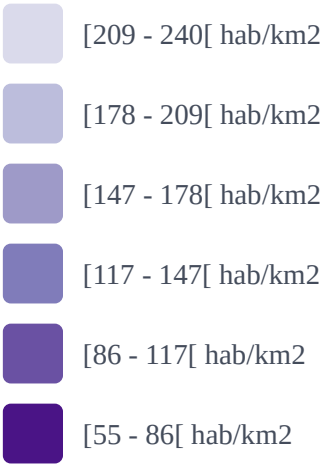


Population totale (en hab)

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de la population du Val d'Amboise grâce à l'indicateur "Densité de population" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Cartographie des caractéristiques de la population du Val d'Amboise

Densité de population



©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'âge

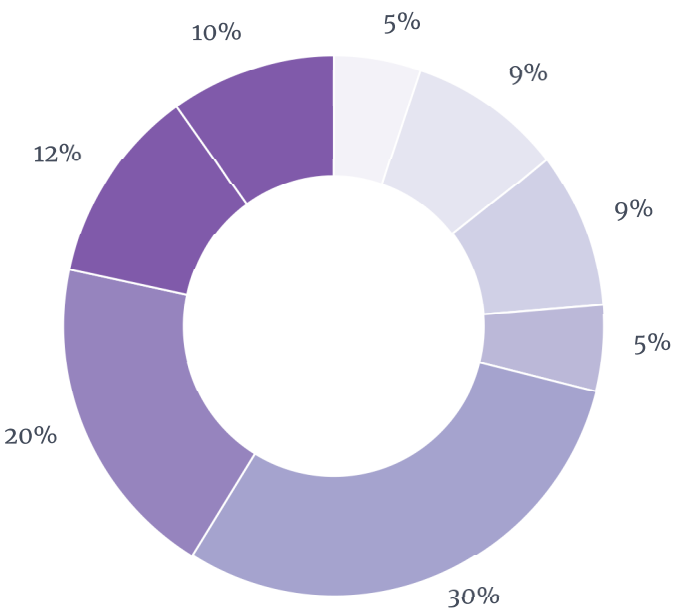
La population concernée par cette enquête, c'est-à-dire la population de 5 ans et plus, est répartie selon les classes d'âge suivantes :

- Moins de 5 ans : Cette classe d'âge n'a pas été interrogée dans l'enquête.
- 5 à 10 ans : Ces personnes dépendent majoritairement des leurs parents pour se déplacer.
- 11 à 17 ans : Ces personnes gagnent progressivement en autonomie dans leurs déplacements par rapport aux plus jeunes, sans toutefois être en âge de pouvoir conduire une voiture.
- 18 à 24 ans : Cette catégorie d'âge est caractérisée par une émancipation vis-à-vis du foyer parental pour une majorité des personnes. L'obtention du permis de conduire et l'entrée dans la vie active se produisent majoritairement au cours de cette période de la vie et modifient fortement les habitudes de mobilité des personnes concernées. La grande majorité des étudiants appartient à cette classe d'âge.
- 25 à 49 ans : Catégorie d'âge la plus étendue, elle regroupe la majeure partie des actifs du territoire. On y retrouve aussi la majorité des personnes ayant un ou des enfants à charge.
- 50 à 64 ans : Pour cette catégorie, la part d'actifs diminue au profit de la part de retraités. La majorité des personnes de ce groupe d'âge n'a pas d'enfant à charge.
- 65 à 74 ans : La grande majorité des personnes de cette catégorie d'âge est à la retraite. L'absence de déplacements liés à une activité professionnelle modifie notablement les habitudes de déplacements de ces personnes.
- plus de 75 ans : Pour une partie des personnes de cette catégorie, des difficultés de déplacement liées à l'âge apparaissent, la démotorisation et l'immobilité augmentent.

La figure suivante donne la répartition de la population selon les classes d'âge pour le Val d'Amboise

Population : Répartition de la population selon les classes d'âge pour le Val d'Amboise

- moins de 5 ans
- 5-10 ans
- 11-17 ans
- 18-24 ans
- 25-49 ans
- 50-64 ans
- 65-74 ans
- 75 ans et plus



La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la répartition de la population par classes d'âge selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Répartition de la population par classes d'âge pour le Val d'Amboise selon les secteurs de résidence

- moins de 5 ans
- 5-10 ans
- 11-17 ans
- 18-24 ans
- 25-49 ans
- 50-64 ans
- 65-74 ans
- 75 ans et plus

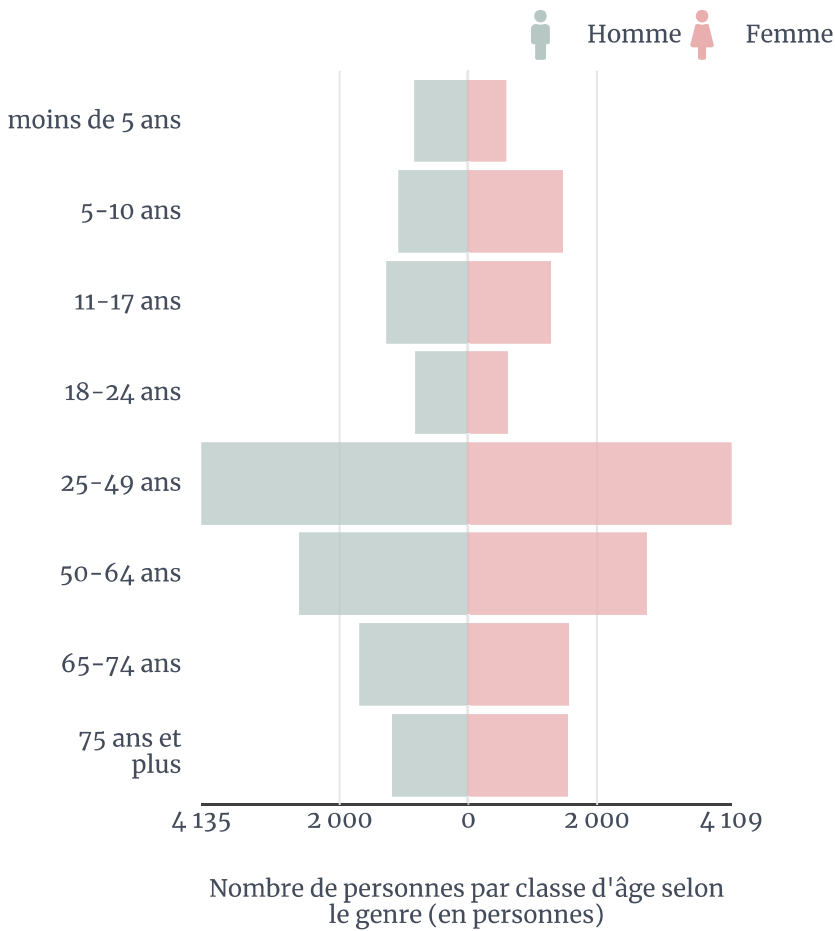


©EMC2 de Touraine

En moyenne, sur la communauté de communes du Val d'Amboise, les personnes de moins de 18 ans représentent 23% de la population tandis que les personnes de 65 ans et plus représentent 22%.

La figure suivante donne une représentation de la population par classe d'âge pour le Val d'Amboise selon le genre, sous la forme d'une pyramide des âges.

Population : Pyramide des âges selon le genre pour le Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

Répartition de la population selon l'occupation

L'occupation est définie selon 9 modalités, regroupées en 2 catégories : les actifs et les inactifs.

Les actifs représentent près de 64% de la population : Cette population est soumise, par ses occupations, à des déplacements dits contraints. Elle regroupe les activités suivantes :

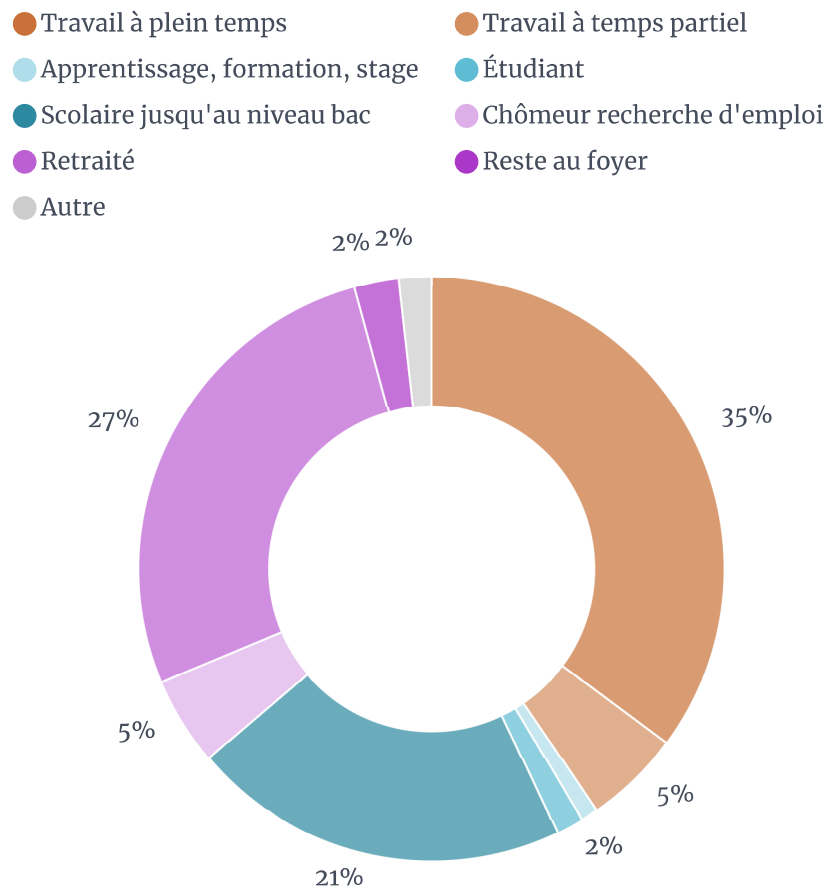
- Travail à plein temps,
- Travail à temps partiel,
- Apprentissage, formation, stage,
- Étudiant,
- Scolaire jusqu'au bac,

Les inactifs représentent environ 36% de la population : Cette population est plus libre dans ses déplacements, elle regroupe les activités suivantes :

- Chômeur en recherche d'emploi,
- Retraité,
- Reste au foyer,
- Autre.

La figure suivante donne la répartition de la population selon l'occupation pour le Val d'Amboise.

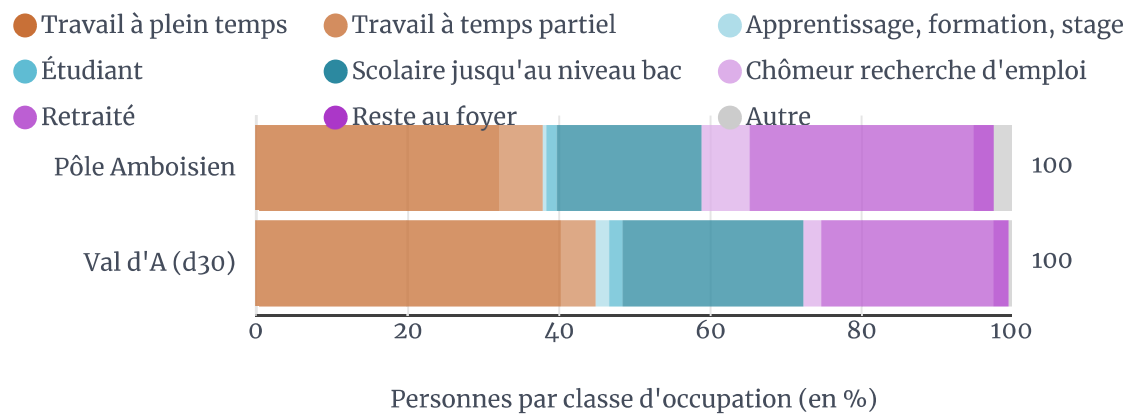
Population : Répartition de la population selon l'occupation pour le Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne la répartition par occupation de la population du Val d'Amboise, selon le découpage par "Secteur de tirage".

Population : Répartition de la population par occupation pour le Val d'Amboise selon les secteurs de résidence



©EMC2 de Touraine

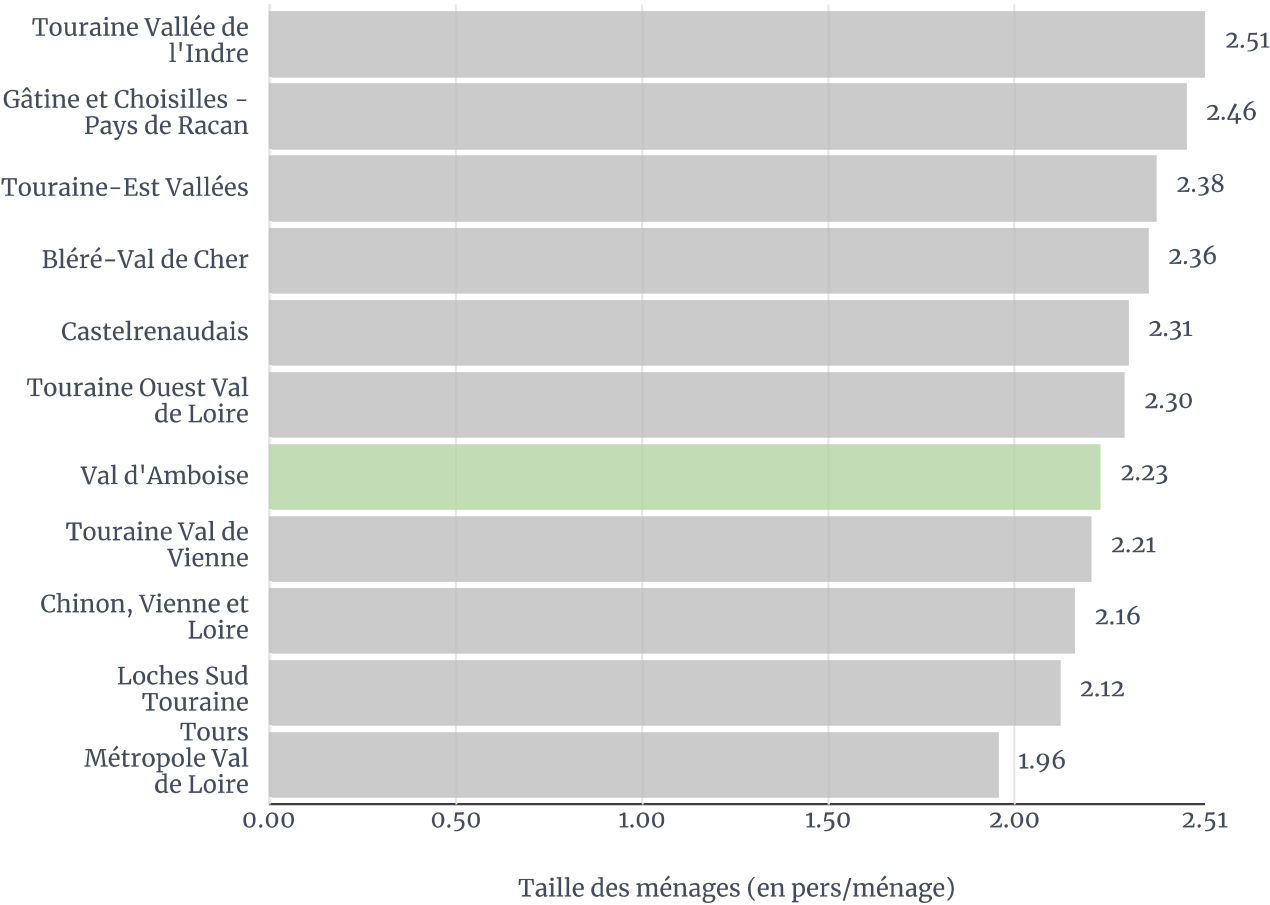
Caractéristiques des ménages

Ce chapitre donne une photographie des ménages sur la communauté de communes du Val d'Amboise. Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants réguliers d'un logement, sans notion de liens de parenté. Les ménages sont analysés selon leur secteur de résidence, leur taille et le taux d'actif.

2.23 personnes par ménage

Le graphique suivant donne les caractéristiques des ménages pour le Val d'Amboise, grâce à l'indicateur "Taille des ménages", comparativement aux autres EPCI du département d'Indre et Loire.

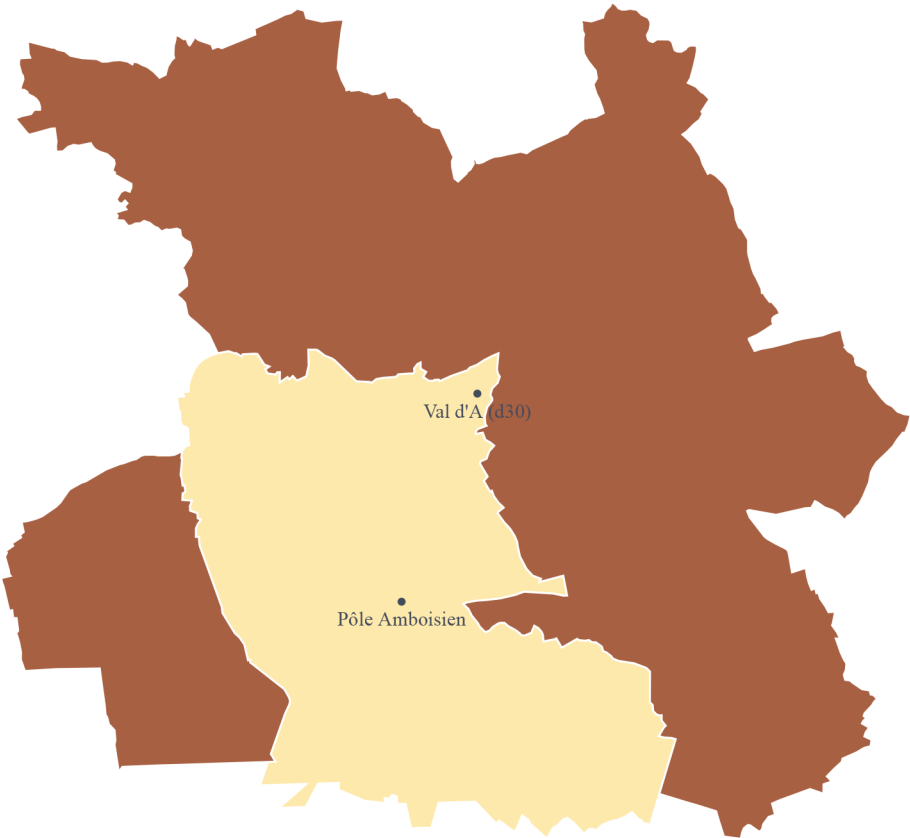
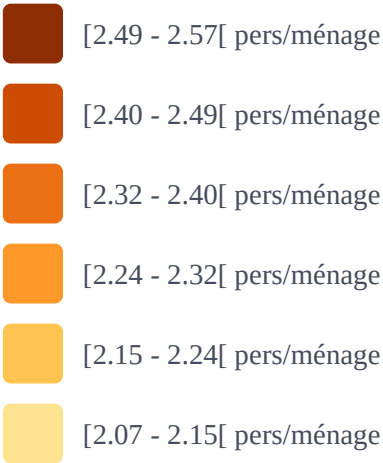
Ménages : Taille des ménages pour le Val d'Amboise en comparaison avec les autres EPCI



La carte suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques des ménages du Val d'Amboise, grâce à l'indicateur "Taille des ménages" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Cartographie des caractéristiques des ménages du Val d'Amboise

Taille des ménages



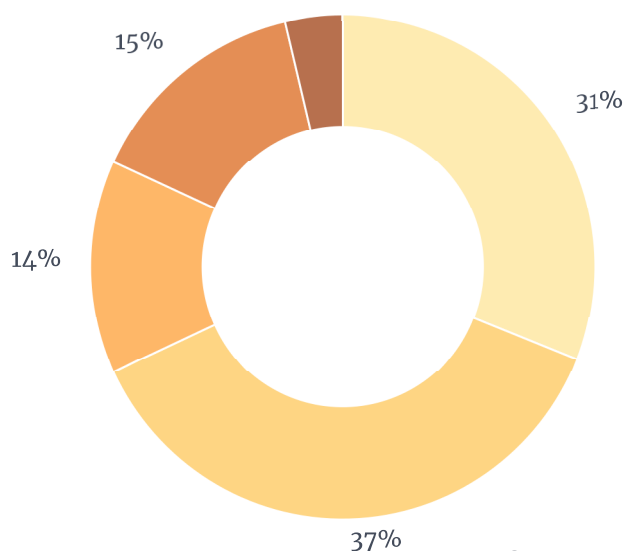
31% des ménages ne comportent qu'une seule personne

À l'intérieur de la communauté de communes du Val d'Amboise, 31% des ménages ne comprennent qu'une seule personne, 37% sont composés de deux personnes et 32% de trois personnes et plus.

La figure suivante donne la répartition des ménages selon leur taille pour le Val d'Amboise

Ménages : Répartition des ménages selon leur taille pour le Val d'Amboise

- Ménage d'une personne
- Ménage de deux personnes
- Ménage de trois personnes
- Ménage de quatre personnes
- Ménage de cinq personnes et plus

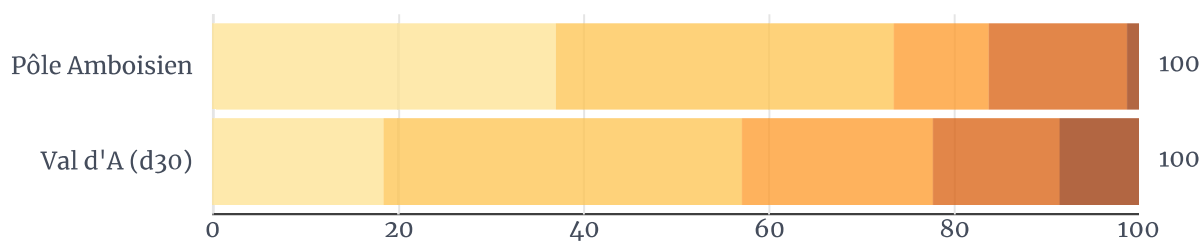


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la répartition des ménages selon le nombre de personnes qui le composent et selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Répartition des ménages par taille pour le Val d'Amboise selon les secteurs de résidence

- Ménage d'une personne
- Ménage de deux personnes
- Ménage de trois personnes
- Ménage de quatre personnes
- Ménage de cinq personnes et plus



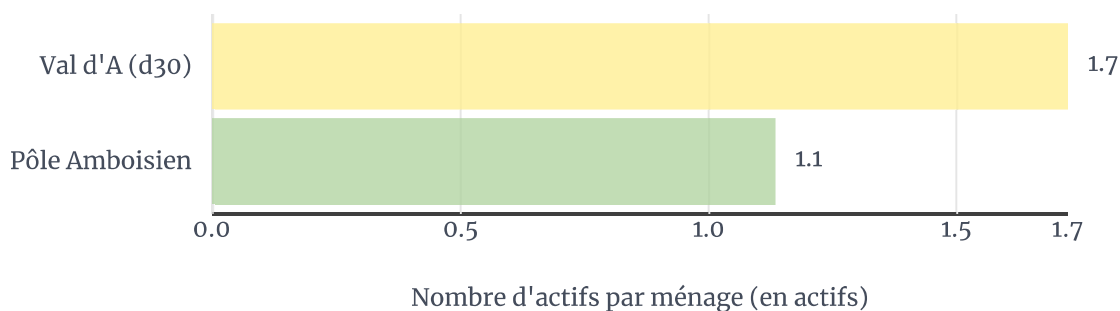
Répartition des ménages selon leur taille (en %)

©EMC2 de Touraine

1.3 actifs par ménage

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, l'indicateur du "Nombre d'actifs par ménage" selon le découpage par "Secteur de tirage".

Ménages : Nombre d'actifs par ménage dans le Val d'Amboise selon le secteur de résidence



©EMC2 de Touraine

Équipement des ménages

Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en voiture, vélo et deux-roues motorisés. L'utilisation des différents modes de transports s'appuie sur leur disponibilité pour les ménages et les personnes : possession du permis de conduire, accès à une voiture, disponibilité d'un vélo, équipement en deux roues motorisés sont autant d'éléments impactant les pratiques de mobilité. Si les secteurs où les ménages sont les plus équipés en automobiles sont aussi les secteurs où on utilise le plus la voiture pour se déplacer quotidiennement, la relation entre équipement et utilisation quotidienne des deux-roues est plus difficile à cerner.

Équipement des ménages en véhicules particuliers

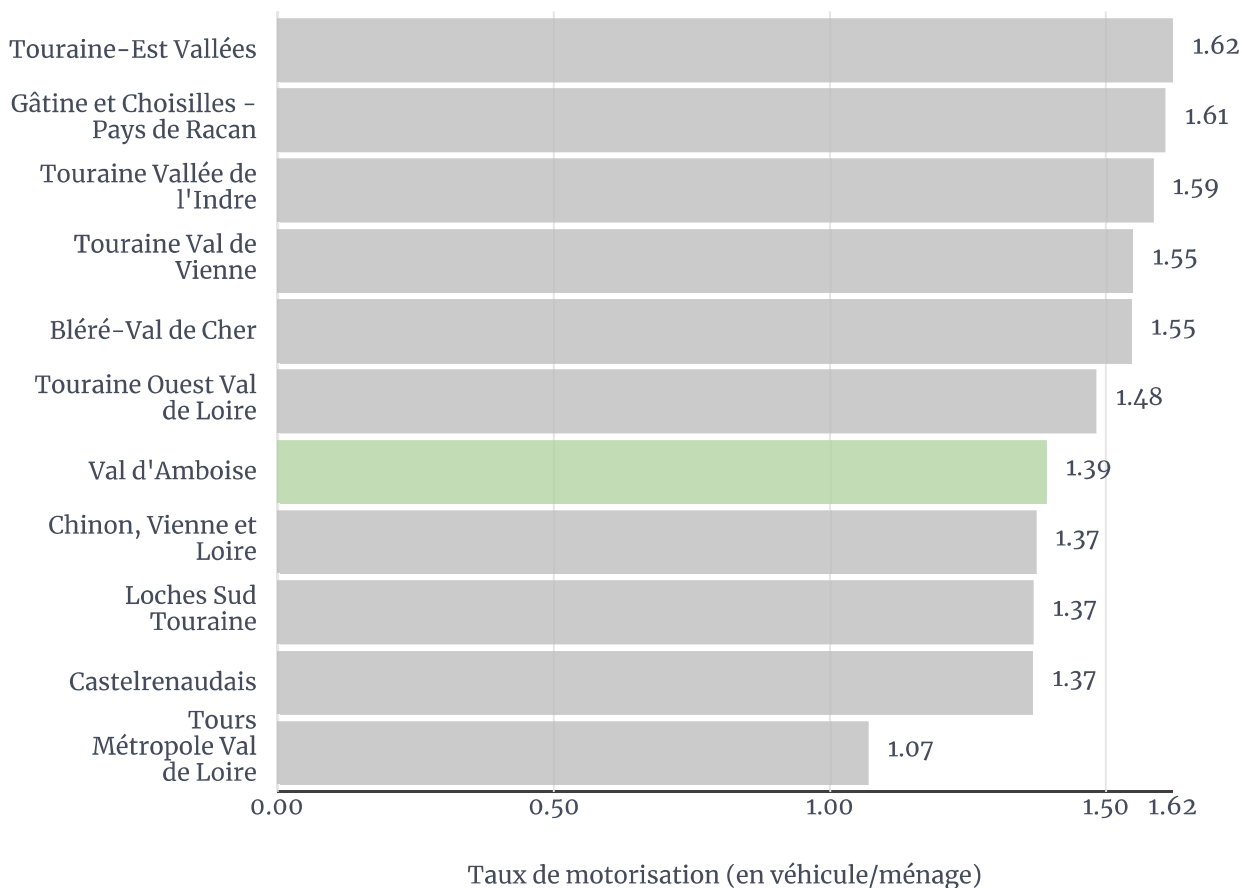
Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en véhicules particuliers (abrégé VP), c'est à dire véhicules de tourisme ou véhicules utilitaires de moins de 1 000 kg de charge utile possédés par le ménage ou mis à disposition (totale ou limitée) d'une personne du ménage par son employeur. Dans la majorité des cas, le terme "véhicule" signifie donc voiture.

1.39 voitures par ménage

Le taux de motorisation est le nombre moyen de voiture possédée par un ménage. Avec 1.39 véhicules par ménage, la communauté de communes du Val d'Amboise possède un des taux de motorisation les plus bas. Ce chiffre s'explique notamment à travers le fait que l'EPCI ait une des tailles moyennes des ménages les plus faibles (2.23 personnes par ménage), ainsi qu'une part de ménages de 4 personnes et plus les plus basses (18%).

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, une comparaison du taux de motorisation avec les autres EPCI du département.

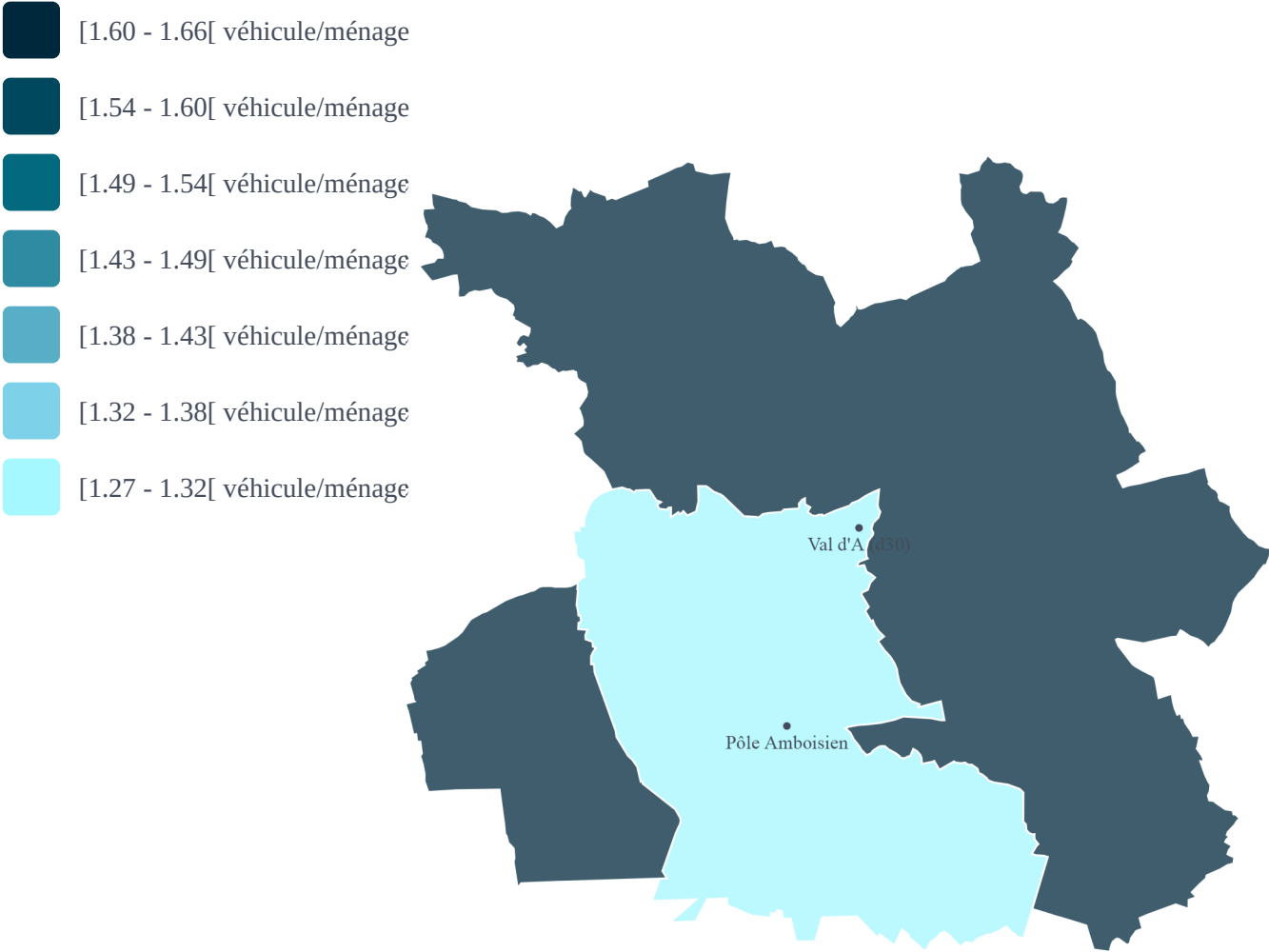
Équipement : Taux de motorisation des ménages sur le découpage EPCI du département d'Indre-et-Loire



La carte suivante donne une représentation du taux de motorisation selon le découpage "Secteur de tirage" du Val d'Amboise.

Équipement : Cartographie du taux de motorisation dans le Val d'Amboise

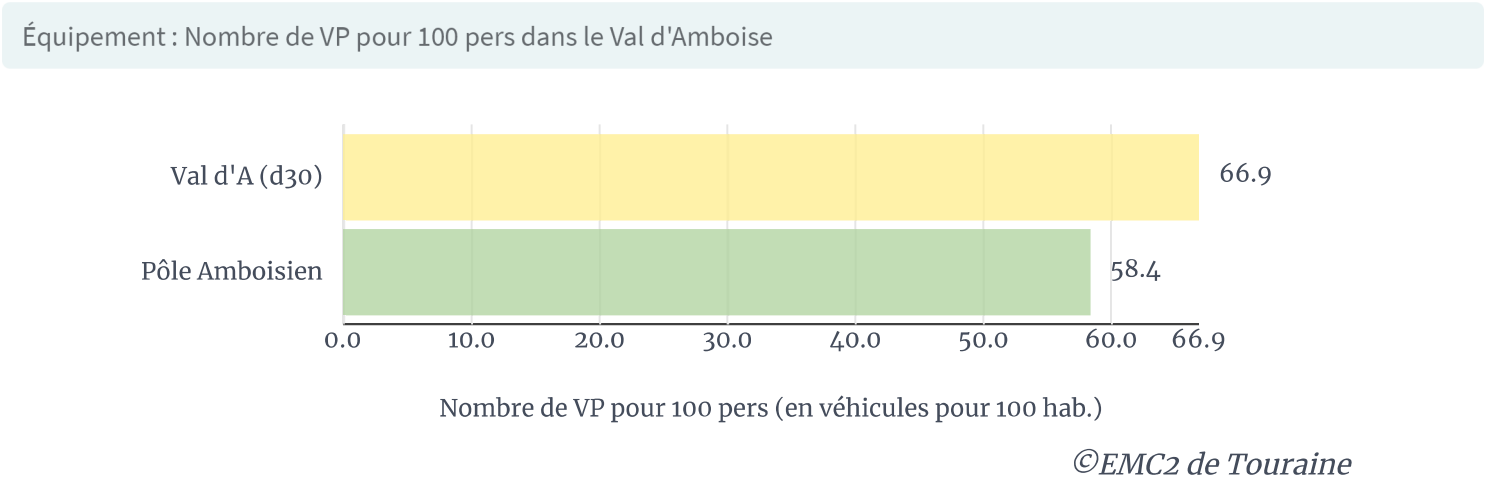
Taux de motorisation



©EMC2 de Touraine

Plus de 16 900 voitures à disposition des habitants de la communauté de communes du Val d'Amboise

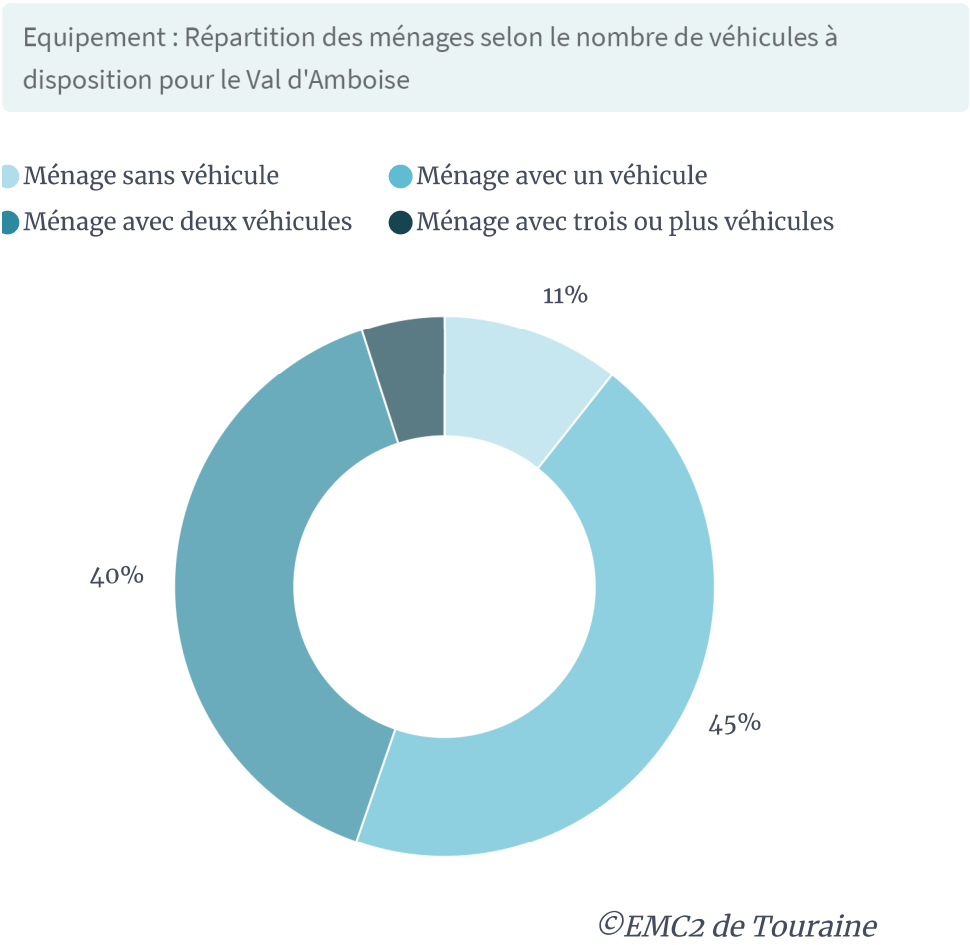
La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, les caractéristiques du parc automobile grâce à l'indicateur "Nombre de VP pour 100 pers" selon le découpage par "Secteur de tirage".



La communauté de communes du Val d'Amboise possède, avec 61.5 véhicules pour 100 habitants, un des pourcentages de véhicules particuliers les plus bas du département.

11% des ménages n'ont aucun véhicule à disposition

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de voitures à disposition pour le Val d'Amboise.



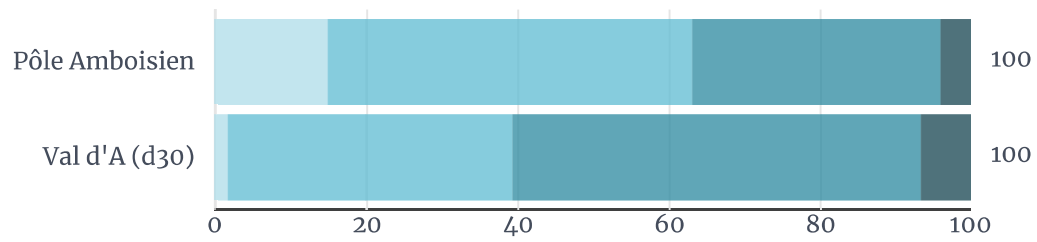
Si 11% des ménages ne sont pas motorisés et 45% possèdent un véhicule, 44% des ménages sont multimotorisés, c'est-à-dire qu'ils ont deux véhicules ou plus à disposition.

La communauté de communes possède un des taux de ménages sans véhicules et équipés d'un véhicule les plus élevés. Ce qui traduit une tendance à l'usage d'un véhicule unique, ainsi qu'à l'usage de modes alternatifs.

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition selon le découpage par "Secteur de tirage".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition dans le Val d'Amboise

- Ménage sans véhicule
- Ménage avec un véhicule
- Ménage avec deux véhicules
- Ménage avec trois ou plus véhicules



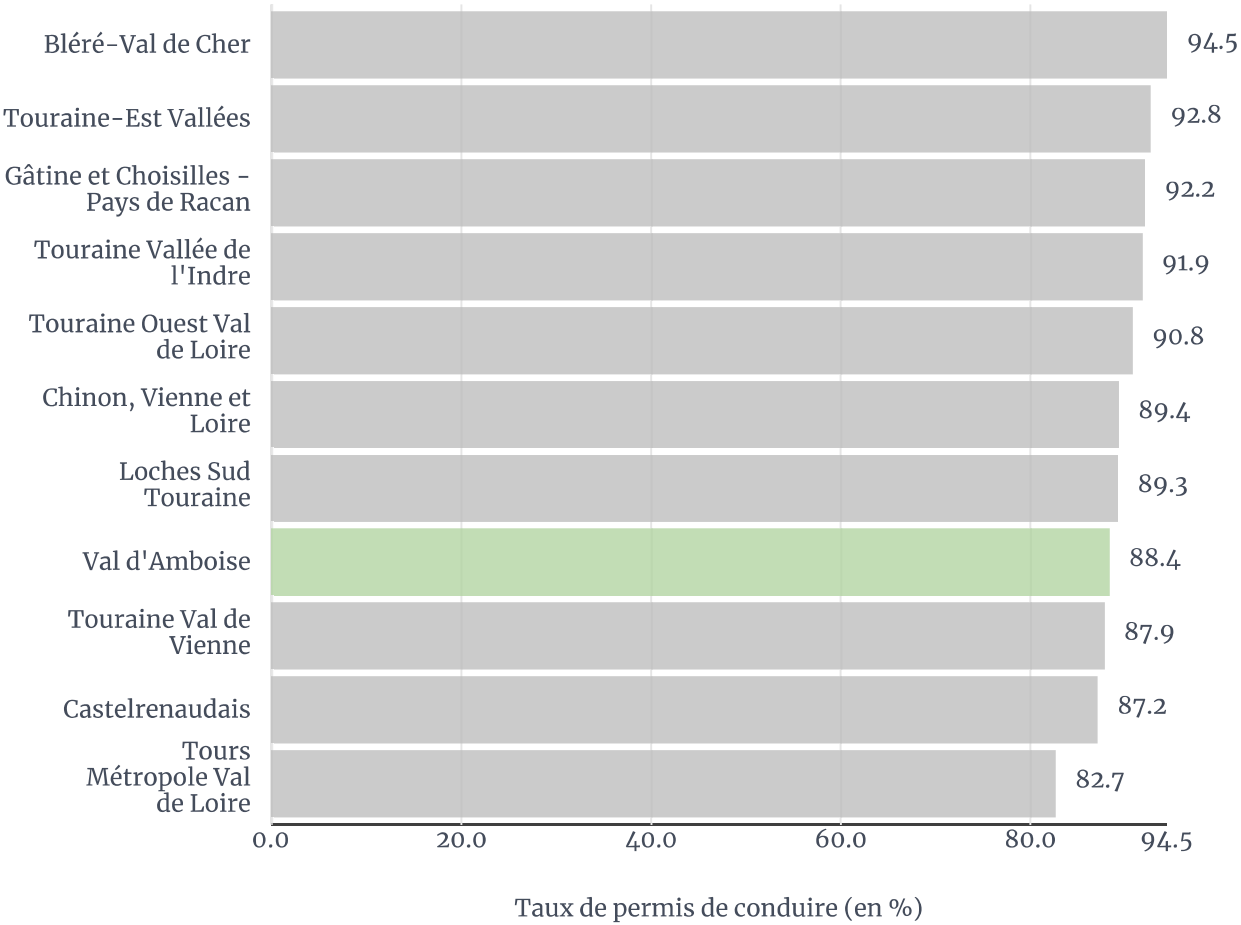
Ménages selon le nombre de vp à disposition (en %)

©EMC2 de Touraine

88.4% de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire

La figure suivante donne le taux de possession du permis de conduire pour les personnes de 18 ans et plus dans les différents EPCI du département d'Indre et Loire.

Équipement : Taux de possession du permis de conduire sur le découpage EPCI du département d'Indre-et-Loire



©EMC2 de Touraine

Avec ce pourcentage, la communauté de communes du Val d'Amboise possède un des taux de permis de conduire les plus bas. Cette part est à mettre en corrélation avec le nombre de véhicules particuliers (61.5 VP pour 100 habitants) et le taux de motorisation (1.39 véhicules par ménage) de l'EPCI, et traduit sa motorisation relativement basse.

Équipement des ménages en vélo

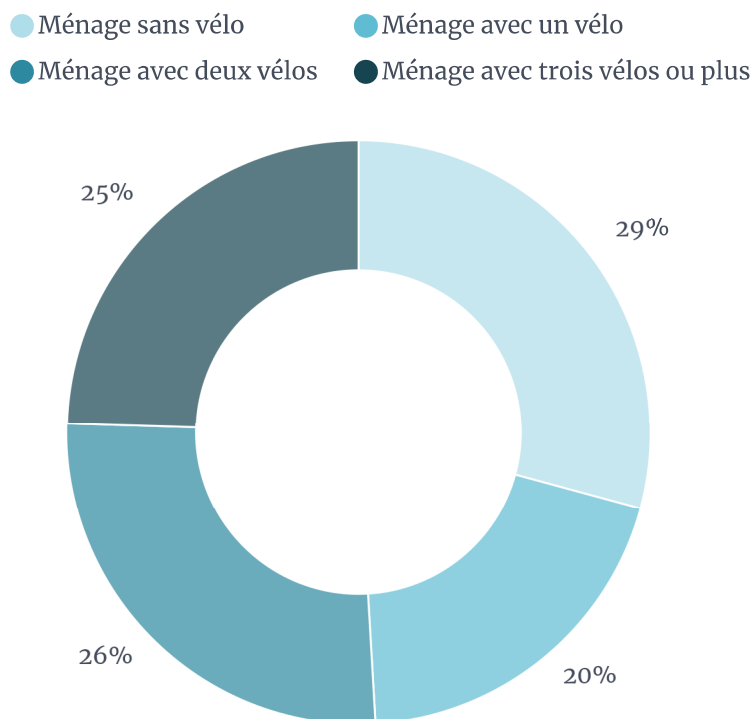
Ce chapitre décrit l'équipement en vélos des ménages, c'est-à-dire le nombre de vélo à disposition du ménage.

29% des ménages ne possèdent pas de vélo

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour le Val d'Amboise.

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour le Val d'Amboise

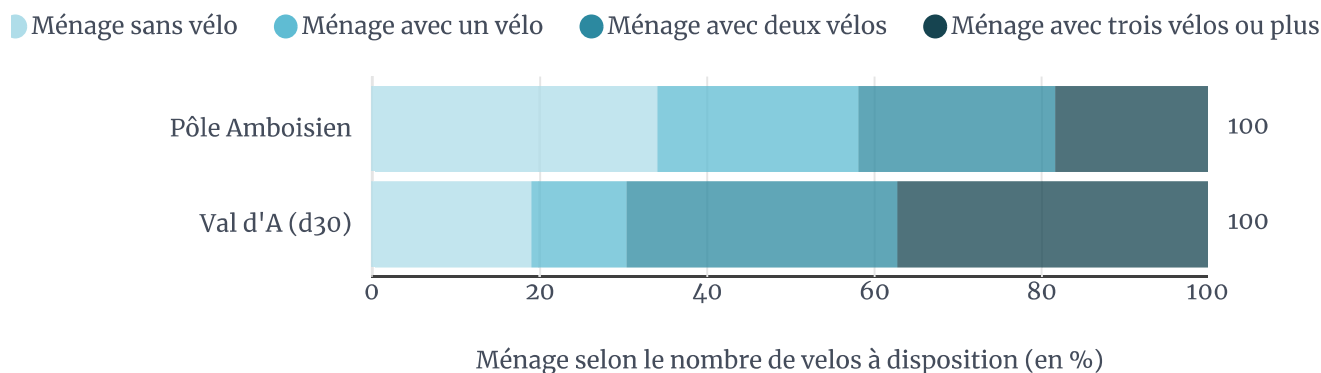
Dans le cas de la communauté de communes du Val d'Amboise, deux grandes tendances se dégagent : la possession de plusieurs vélos et la non-possession. D'une part, avec 51%, la majorité des ménages est en possession d'au moins deux vélos, tandis que, d'autre part, 29% de l'ensemble des ménages n'en possèdent aucun.



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition selon le découpage en "Secteur de tirage".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition dans le Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

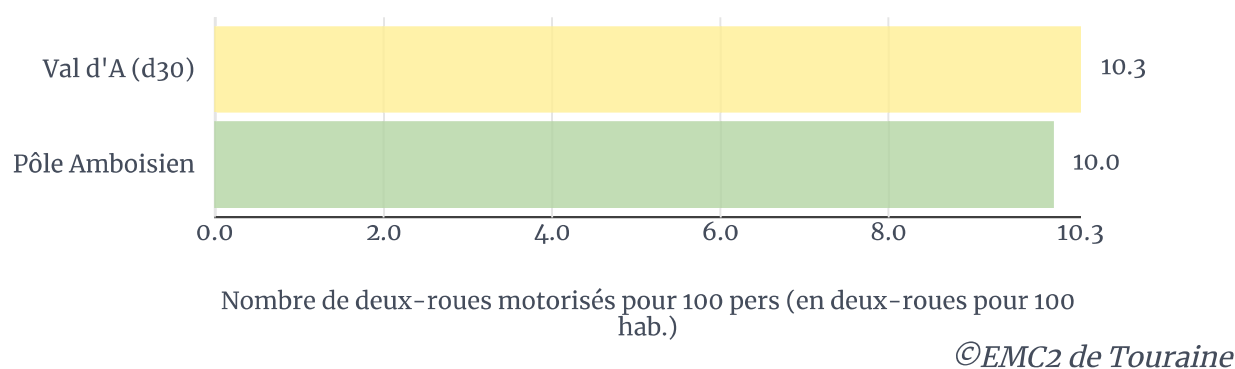
Équipement des ménages en deux-roues motorisés

Ce chapitre décrit l'équipement en deux-roues motorisés des ménages, c'est-à-dire le nombre de deux-roues motorisés à disposition du ménage, qu'il s'agisse de moins de 50 cm³ ou de plus de 50 cm³

10.1 deux-roues motorisés pour 100 personnes sur le territoire

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, le taux d'équipement en deux-roues motorisés des ménages grâce à l'indicateur "Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers" selon le découpage en "Secteur de tirage".

Équipement : Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers dans le Val d'Amboise



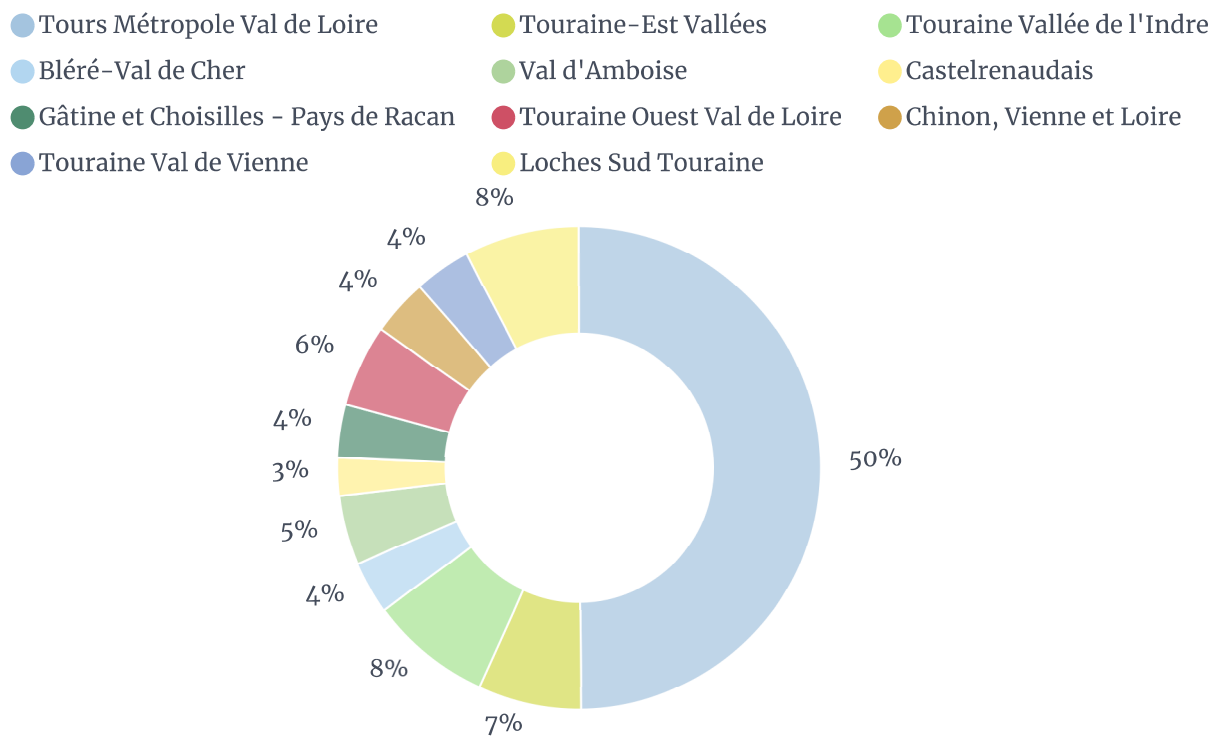
Avec 10.1 deux-roues motorisés pour 100 habitants, la communauté de communes du Val d'Amboise possède la part la plus importante de ce type de véhicule du département, ce qui est à mettre en parallèle avec la faible possession de voitures des habitants de l'EPCI, ainsi que leurs tendances à utiliser les modes alternatifs.

Ce chapitre traite de la mobilité des résidents du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Mobilité des résidents

La figure suivante donne la répartition des déplacements réalisés par les habitants du département selon leur EPCI de résidence

Mobilité : Répartition des volumes de déplacements en Indre-et-Loire par EPCI



©EMC2 de Touraine

Le taux de mobilité est le nombre moyen de déplacements réalisé par un habitant au cours de la journée

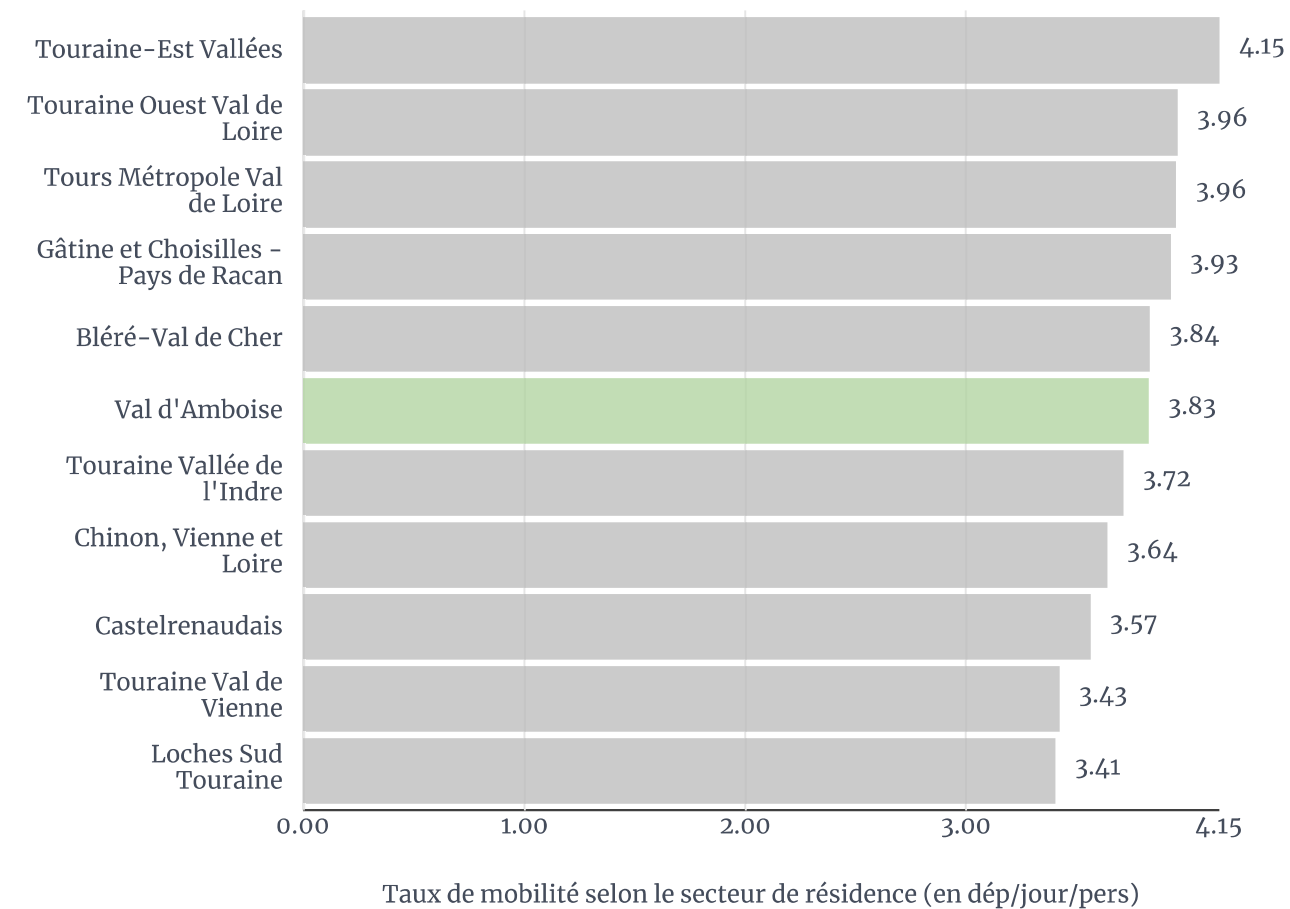
3.83 déplacements par jour et par personne pour les habitants du Val d'Amboise

Un déplacement est défini comme le mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif, sur une voie publique, entre une origine et une destination, à l'aide d'un ou de plusieurs modes de transport. Tous les déplacements des personnes âgées de 5 ans et plus sont recensés dans l'EMC².

Les habitants du Val d'Amboise réalisent quotidiennement près de 100 000 déplacements. Avec 3.83 déplacements par jour et par personne les habitants du Val d'Amboise font partie des plus mobiles du département. Cette forte proportion est notamment due à la tendance à la motorisation des habitants de la communauté de communes.

Le graphique suivant donne une description de la mobilité des habitants du Val d'Amboise grâce à l'indicateur "Taux de mobilité", en comparaison avec les autres EPCI du département.

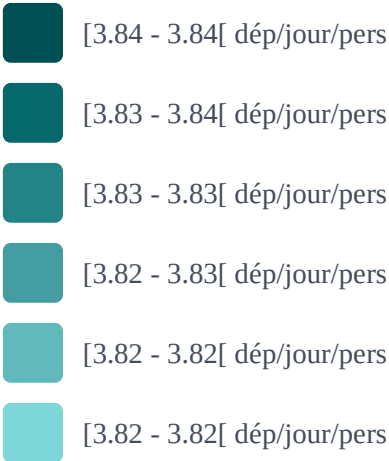
Mobilité : Taux de mobilité selon l'EPCI du département d'Indre-et-Loire



La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de mobilité de la population du Val d'Amboise grâce à l'indicateur "Taux de mobilité" selon le découpage par "Secteur de tirage"

Mobilité : Cartographie des caractéristiques de la mobilité dans le Val d'Amboise

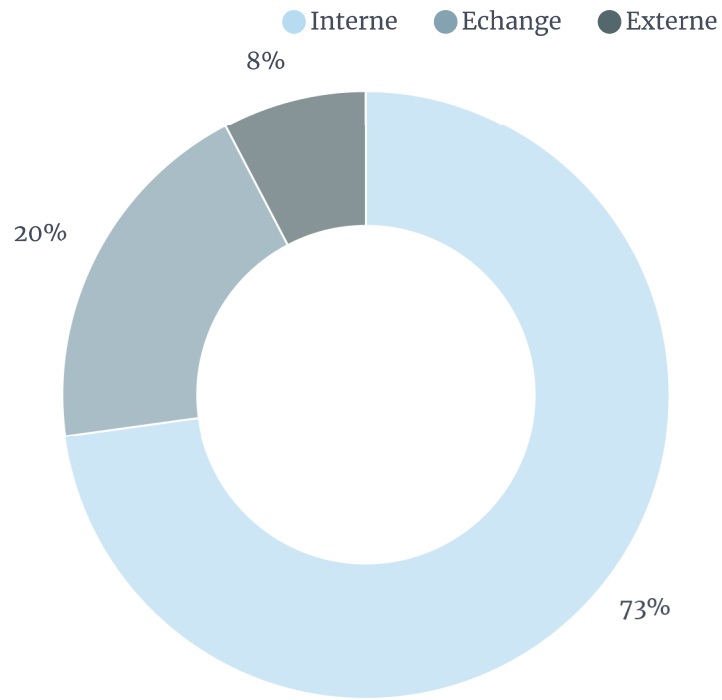
Taux de mobilité



Près de 3/4 des déplacements des habitants sont effectués à l'intérieur du Val d'Amboise

La figure suivante donne la répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de Val d'Amboise.

Mobilité : Répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

La notion de mobilité se décline usuellement en 3 catégories :

- La mobilité interne ne prend en compte que les déplacements effectués au sein du territoire.
- La mobilité d'échange concerne les déplacements dont seule l'origine ou la destination est située sur le territoire.
- La mobilité externe concerne les déplacements dont ni l'origine ni la destination ne sont situées sur le territoire.

Les déplacements internes et d'échange sont qualifiés de déplacements en lien avec le territoire.

Ces notions de type de déplacements permettent de caractériser l'autonomie d'un territoire. En effet, les déplacements d'échanges ou externes traduisent le "besoin" d'une personne de quitter son territoire de résidence. A contrario, les déplacements internes illustrent l'autonomie du territoire.

Le taux de mobilité cache une grande disparité dans les mobilités individuelles. A présent, l'analyse porte sur la répartition du nombre de déplacements réalisés par les habitants du territoire.

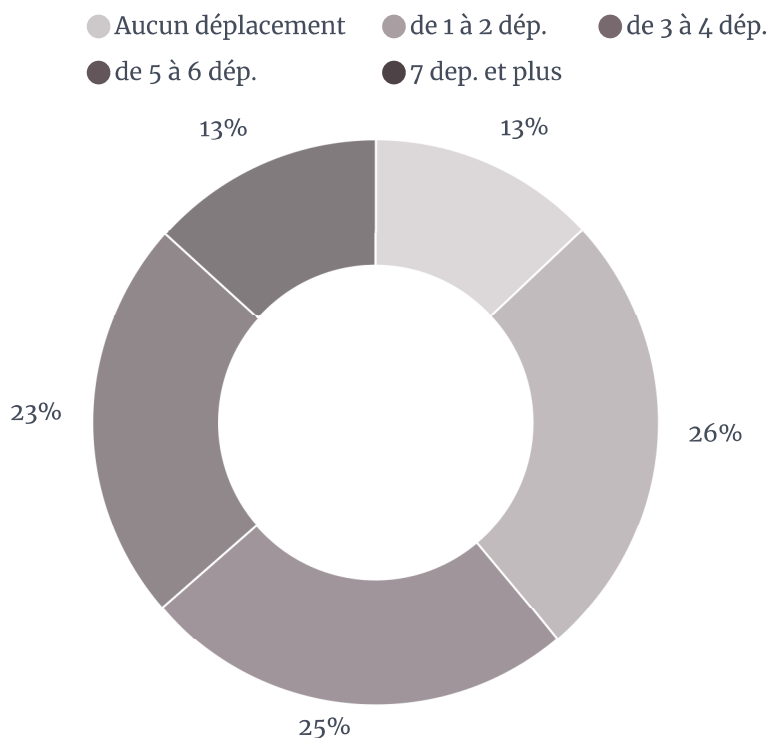
Chaque jour, 13% de la population ne fait aucun déplacement

La figure suivante donne la répartition des habitants du Val d'Amboise selon le nombre de déplacements réalisés quotidiennement

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour le Val d'Amboise

Avec 36% de personnes réalisant quotidiennement au moins 5 déplacements, la communauté de communes du Val d'Amboise confirme sa forte tendance à la mobilité. En effet, ce pourcentage est à corrélérer au fort taux de mobilité de l'EPCI

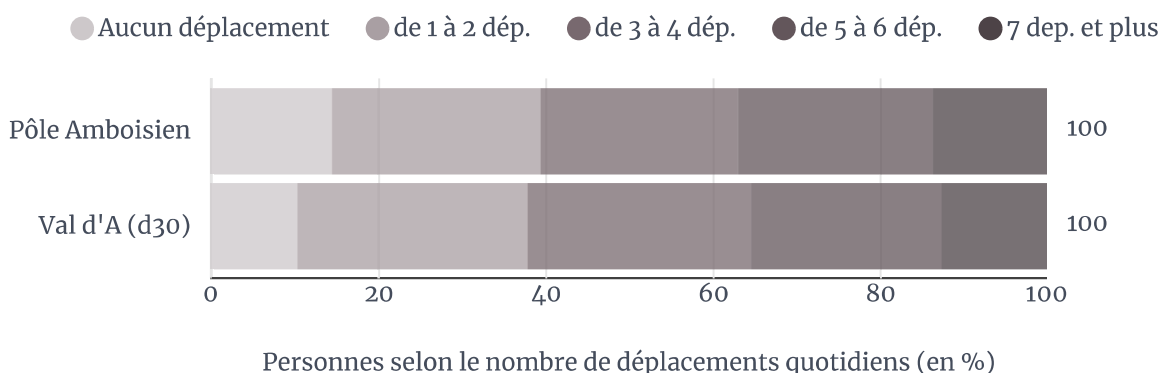
D'autre part, la communauté de communes présente un taux d'immobilité notable avec 13% d'habitants n'effectuant aucun déplacement.



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la répartition des habitants selon le nombre de déplacements quotidiens réalisés, selon le découpage "Secteur de tirage".

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour le Val d'Amboise selon les secteurs de résidence

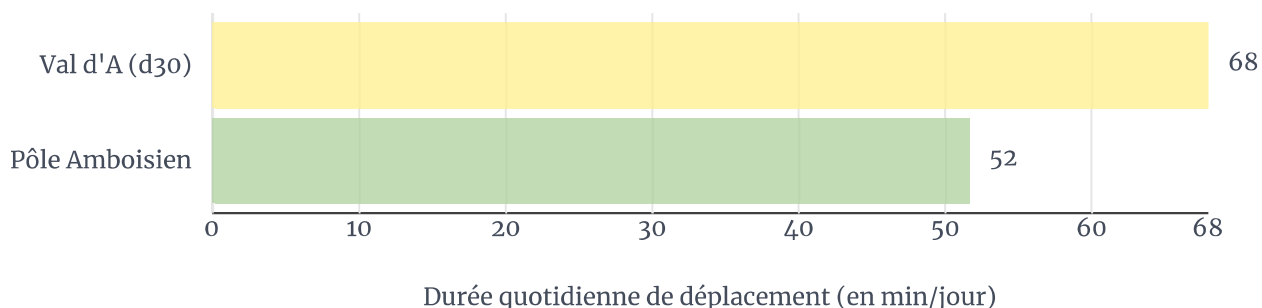


©EMC2 de Touraine

Les durées de déplacements

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la durée quotidienne de déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur de tirage".

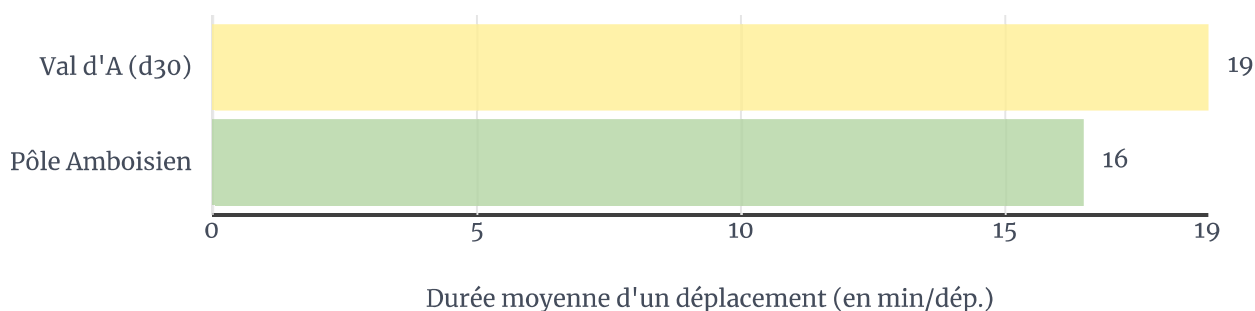
Mobilité : Durée quotidienne de déplacement dans le Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la durée moyenne d'un déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur de tirage".

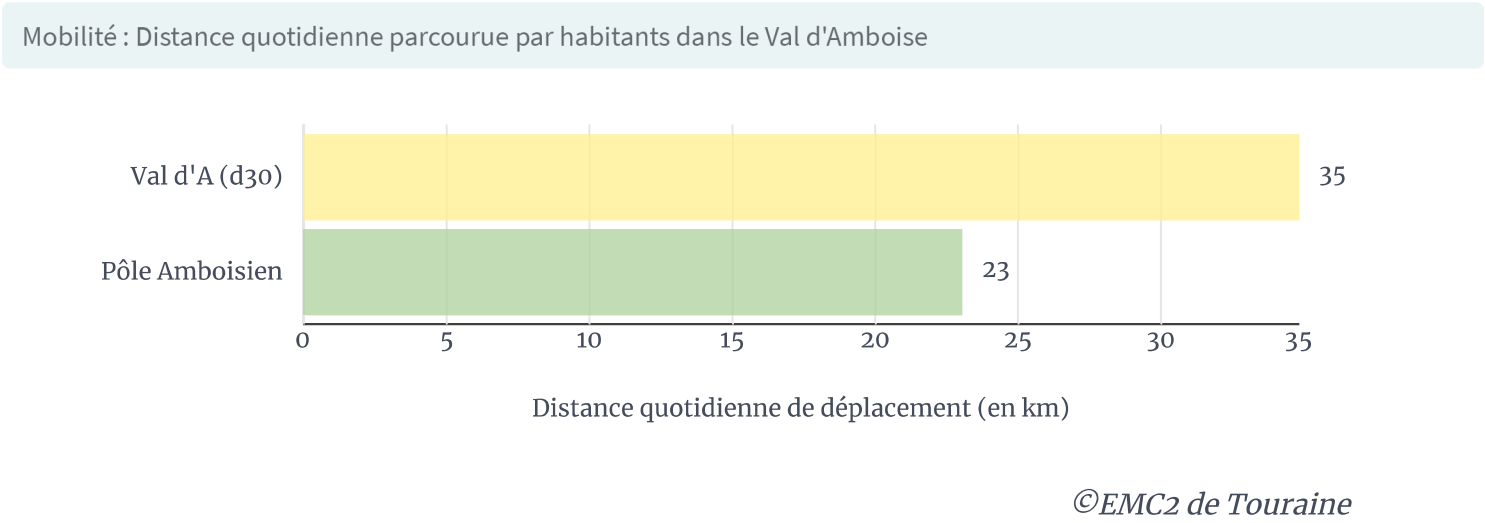
Mobilité : Durée moyenne d'un déplacement dans le Val d'Amboise



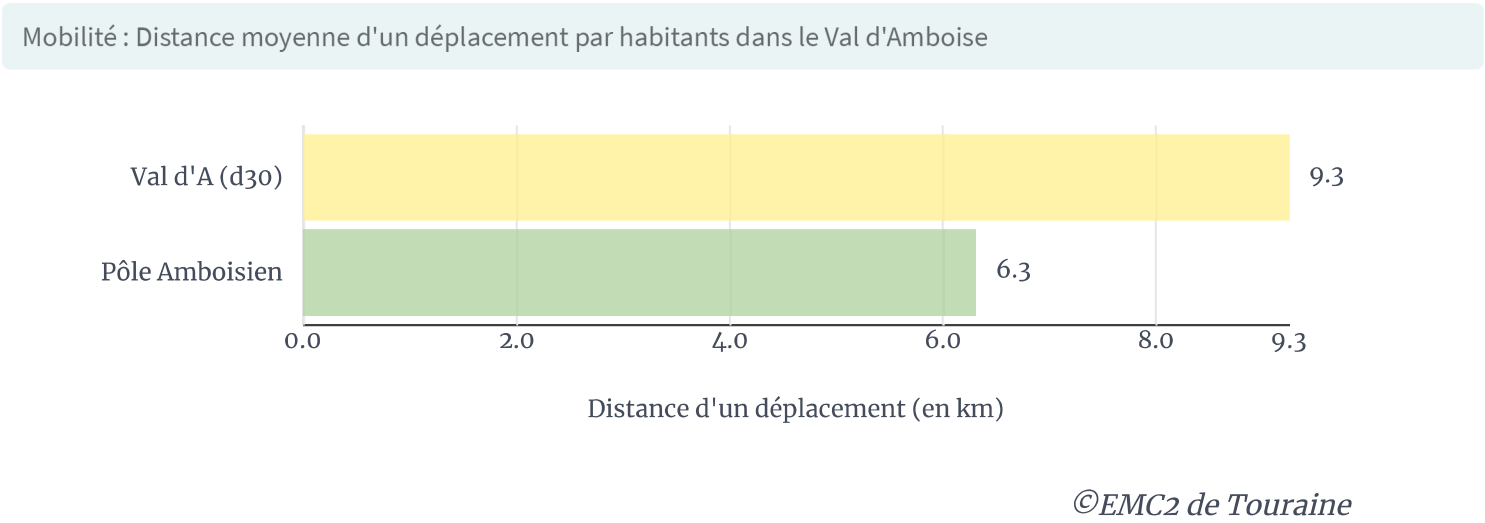
©EMC2 de Touraine

Les distances de déplacement

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la distance quotidienne parcourue par habitant selon le découpage en "Secteur de tirage"



La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la distance moyenne d'un déplacement selon le découpage en "Secteur de tirage"



Les modes de déplacement



Chaque déplacement est effectué à l'aide d'un ou de plusieurs modes, motorisés ou non. Dans l'analyse des parts modales, seul le mode principal d'un déplacement est retenu. Si un seul mode a été utilisé (lors d'un déplacement dit monomodal), il s'agit du mode principal. Cependant, si plusieurs modes ont été combinés, le mode principal est déterminé selon une hiérarchie, fixée dans la méthodologie Cerema (voir partie "Analyse").

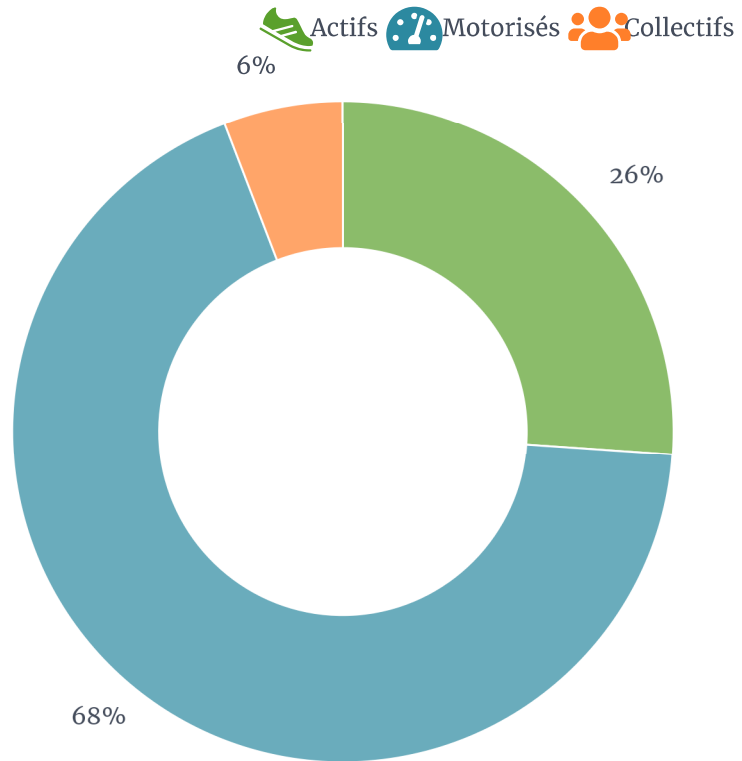
La marche à pied, quand elle permet de se rendre vers ou depuis un autre moyen de transport, n'est pas considérée comme un autre mode de déplacement. Ainsi, seuls les déplacements réalisés uniquement en marche à pied sont comptabilisés avec la marche comme mode principal.

Dans le cas de déplacements ayant nécessité plusieurs modes, on parle de déplacements intermodaux.

La communauté de communes du Val d'Amboise possède, avec 68%, une des parts de déplacements en modes motorisés les plus faibles. Ce pourcentage s'explique, en grande partie, par la tendance à l'utilisation de modes alternatifs par les habitants. L'EPCI possède, en effet, une des parts d'utilisation des modes actifs (26%) et des modes collectifs (6%) les plus importantes.

La figure ci-dessous donne les parts modales des déplacements effectués par les habitants du Val d'Amboise, sans distinction du secteur de destination. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

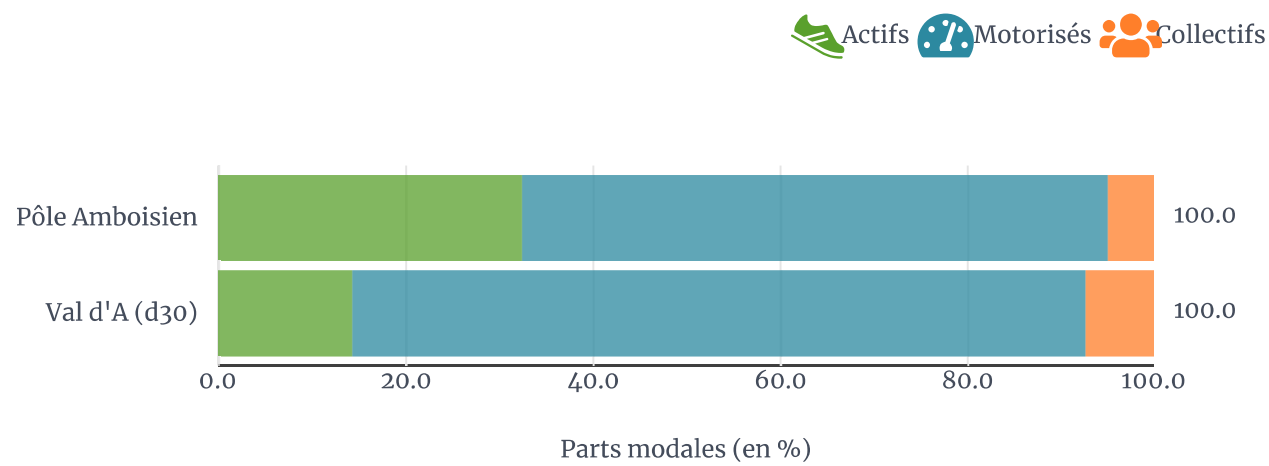
Modes : Parts modales des habitants du Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, l'indicateur "Parts modales" selon le découpage en "Secteur de tirage". Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

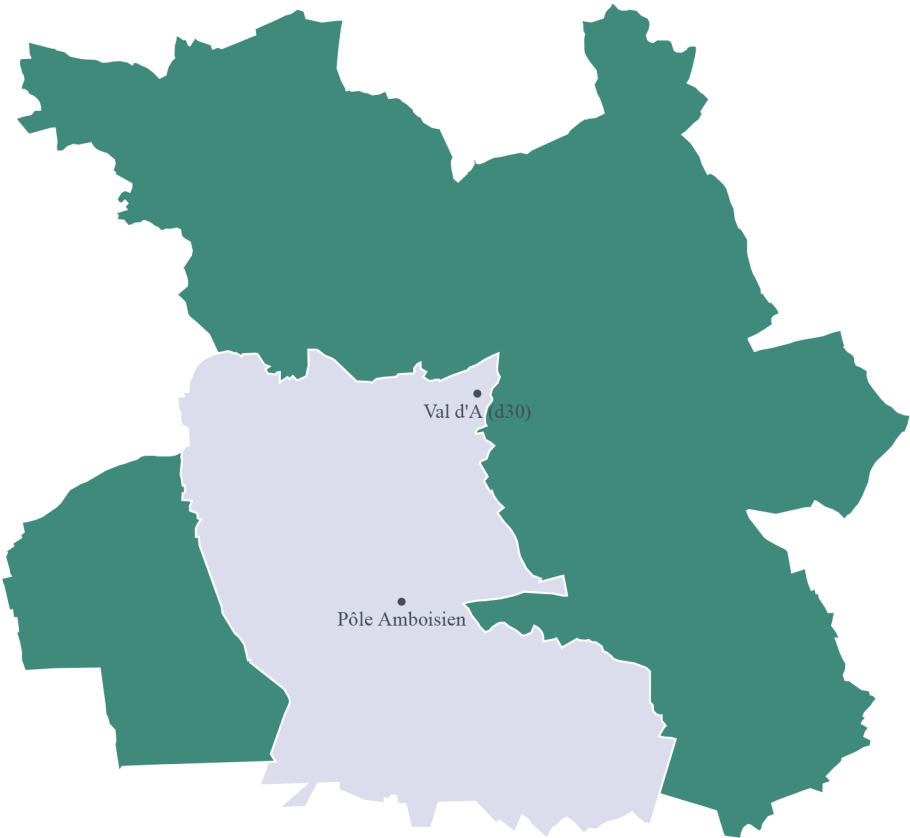
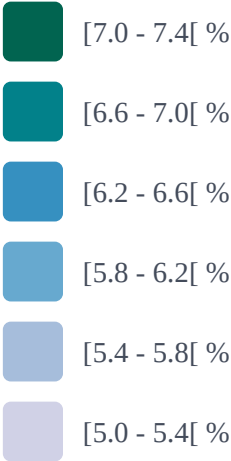
Modes : Parts modales dans le Val d'Amboise



La carte suivante donne une représentation cartographique de la part modale du mode "Collectifs" selon le découpage en "Secteur de tirage".

Modes : Cartographie de la part modale de "Collectifs" pour le Val d'Amboise

Collectifs



©EMC2 de Touraine

Fréquence d'utilisation des modes par les habitants du territoire

Les personnes enquêtées donnent une réponse déclarative de leur fréquence d'utilisation des différents

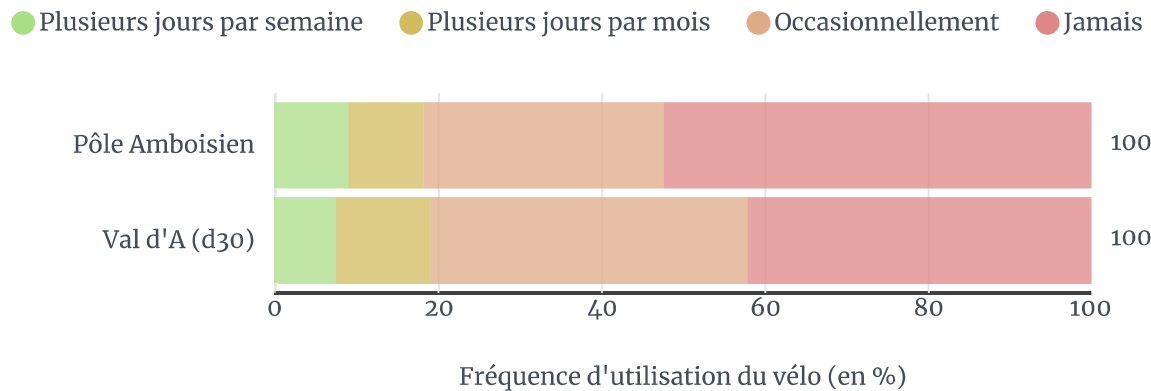
modes selon 4 temporalités:

- Plusieurs jours par semaine
- Plusieurs jours par mois
- Occasionnellement
- Jamais

Les différents modes concernés sont : le vélo, les deux-roues motorisés, la voiture-conducteur, le réseau TC urbain, le "Train et TER Routiers" et les cars départementaux.

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la répartition de la fréquentation du mode "Vélo" selon le découpage en "Secteur de tirage"

Modes : Fréquence d'utilisation du mode "Vélo" dans le Val d'Amboise

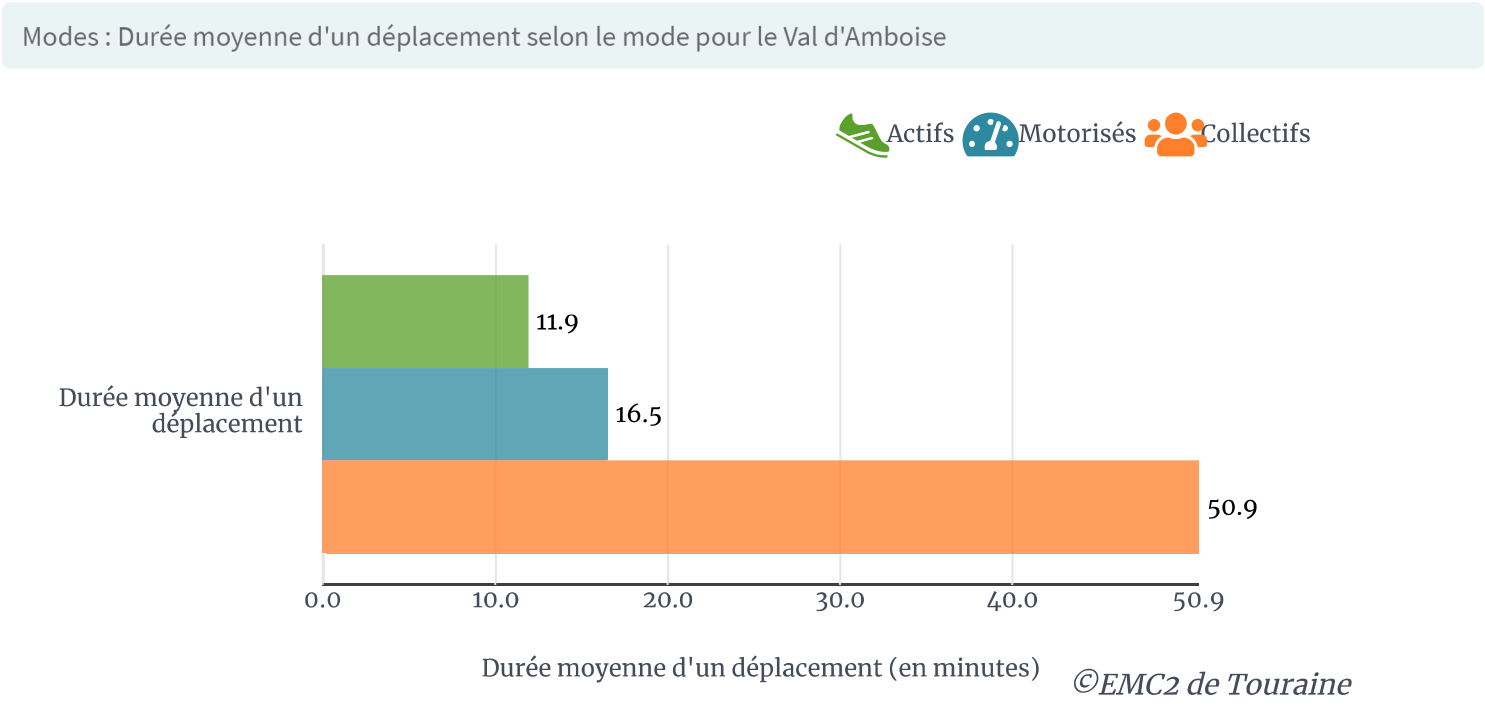


©EMC2 de Touraine

Les distances et durées de déplacements selon les modes

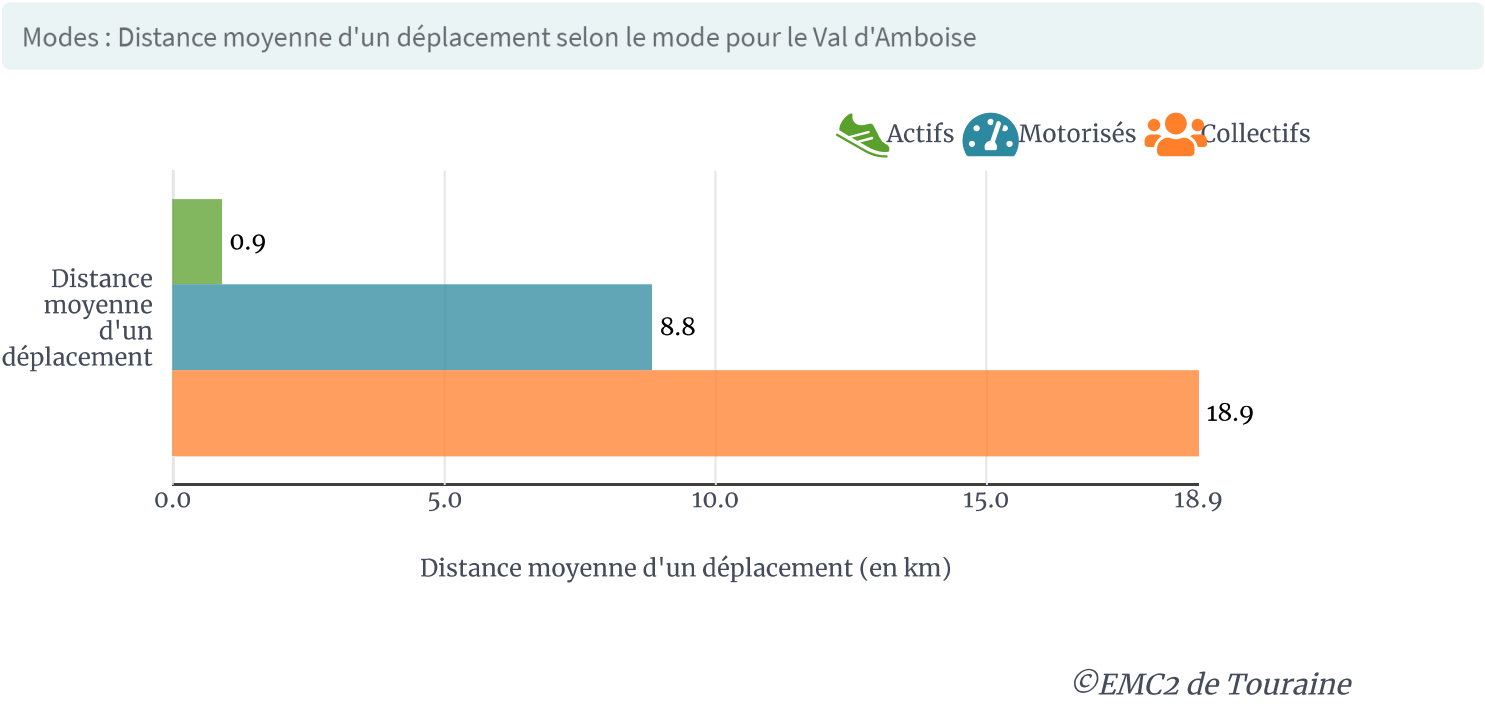
La durée moyenne d'un déplacement est naturellement très hétérogène entre les modes.

La figure suivante donne pour les habitants du Val d'Amboise, la durée moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".



Les modes de transport ont des zones de pertinence différentes notamment en terme de distance à parcourir et de vitesse qui influent sur les choix des usagers.

La figure suivante donne pour les habitants du Val d'Amboise, la distance moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Distance moyenne d'un déplacement".



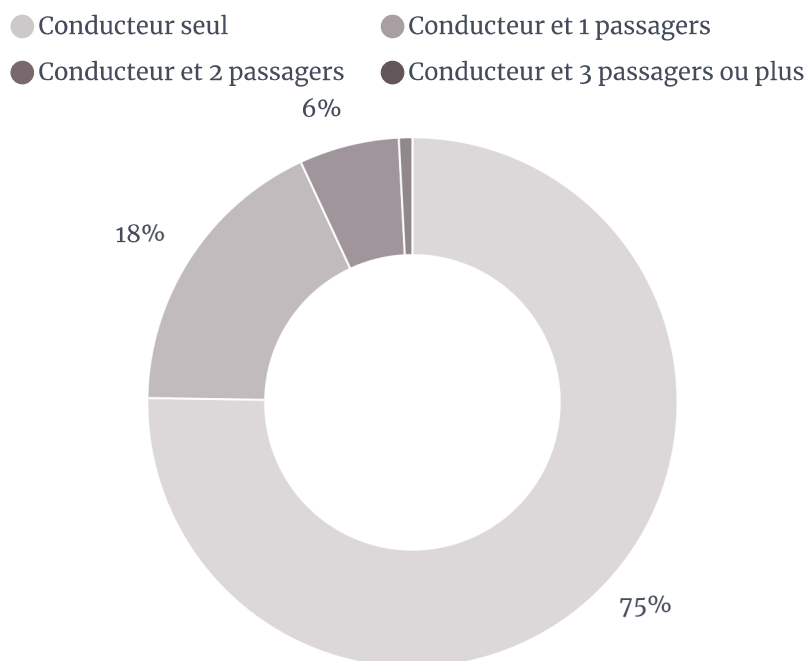
Occupation des véhicules

Le nombre moyen de personnes par voiture peut être calculé en faisant la moyenne du nombre d'occupants des véhicules déclarés par les conducteurs de voitures à chaque trajet.

Dans le cas du Val d'Amboise, sur l'ensemble des déplacements effectués en voiture, 75% sont fait par des véhicules contenant uniquement le conducteur, ce qui traduit une utilisation de la voiture relativement faible de la part des habitants de la communauté de communes par rapport à l'ensemble du département, puisque le taux de motorisation moyen est un des plus bas du département.

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées.

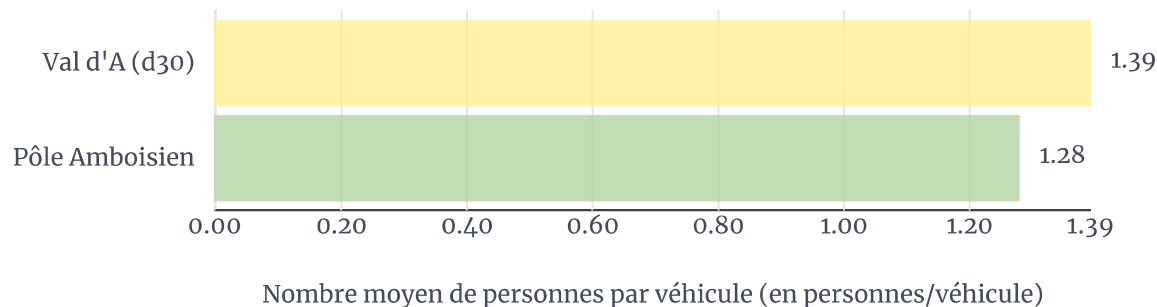
Modes : Répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées pour le Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, le nombre moyen de personnes par voiture selon le découpage en "Secteur de tirage".

Modes : Nombre de personnes par véhicule dans le Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

Déplacements intermodaux

Dans les données de l'enquête ménages déplacements, les déplacements intermodaux correspondent aux déplacements ayant nécessité l'utilisation d'au moins deux modes de transport, qu'ils soient différents ou identiques. Un déplacement ayant enchaîné deux trajets en bus urbain est ainsi considéré comme un déplacement intermodal au même titre que le déplacement enchaînant un trajet en voiture et un trajet en train, par exemple.

Les trajets à pied pour se rendre ou depuis un autre moyen de transport (par exemple pour se rendre de sa voiture à son lieu de destination final, ou de son domicile à un arrêt de transport en commun) ne sont pas considérés dans la chaîne de déplacement et par conséquent ne sont pas considérés comme un autre mode (donc non comptabilisés dans le déplacement intermodal).

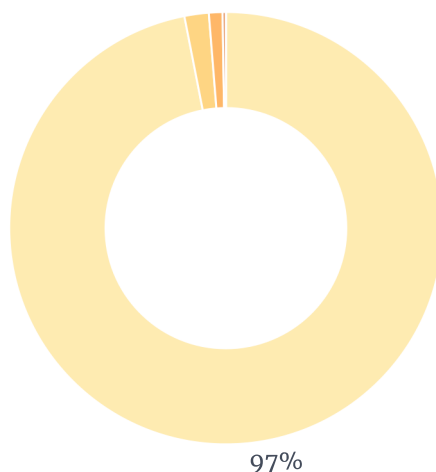
3% déplacements intermodaux

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la répartition des déplacements selon le nombre de modes utilisés au cours de celui-ci.

Modes : Répartition des déplacements intermodaux selon le nombre de modes utilisés pour le Val d'Amboise

Sur près de 100 000 déplacements internes et d'échange, 97% des déplacements des habitants du territoire ne comprennent qu'un seul trajet en transport mécanisé (motorisé ou collectif), donc selon un mode de transport unique.

- Dép. à un seul mode
- Dép. à deux modes
- Dép. à trois modes
- Dép. à quatre modes
- Dép. à cinq modes et plus



©EMC2 de Touraine

Motifs de déplacements

Les enquêtes déplacements caractérisent les motifs de déplacement en 38 motifs. Afin de produire une analyse compréhensible et représentative, il convient d'agréger ces modes :

- Les motifs liés au travail : travail sur le lieu d'emploi déclaré, travail sur un autre lieu - télétravail, travail sur un autre lieu - hors télétravail, rechercher un emploi et tournée professionnelle
- Les motifs liés à la formation :
 - Être gardé (nourrice, crèche,...), étudier à l'école maternelle et primaire, au collège, au lycée sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
 - Étudier à l'université ou dans une grande école sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
- Les motifs liés aux achats
 - Achats en petit et moyen commerce : faire des achats en petit et moyen commerce et "drive in" et

faire des achats en marché couvert et de plein vent

- Achats en grand magasin : visite d'un magasin, d'un centre commercial ou d'un marché de plein vent sans effectuer d'achat, réaliser plusieurs motifs en centre commercial, faire des achats en grand magasin, supermarché, hypermarché et leurs galeries marchandes et récupérer des achats faits sur internet (service "drive")
- Les motifs liés aux loisirs, visite ou démarche
 - Les loisirs : se restaurer hors du domicile, visiter des parents ou des amis, tournée de magasin sans achat, participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives, faire une promenade, du « lèche-vitrines », prendre une leçon de conduite
 - Les démarches : recevoir des soins (Santé), faire une démarche autre que rechercher un emploi
 - Autres : autres motifs
- Accompagnement : accompagner quelqu'un aller chercher quelqu'un, déposer d'une personne à un mode de transport, reprise d'une personne à un mode de transport (personne présente ou absente)

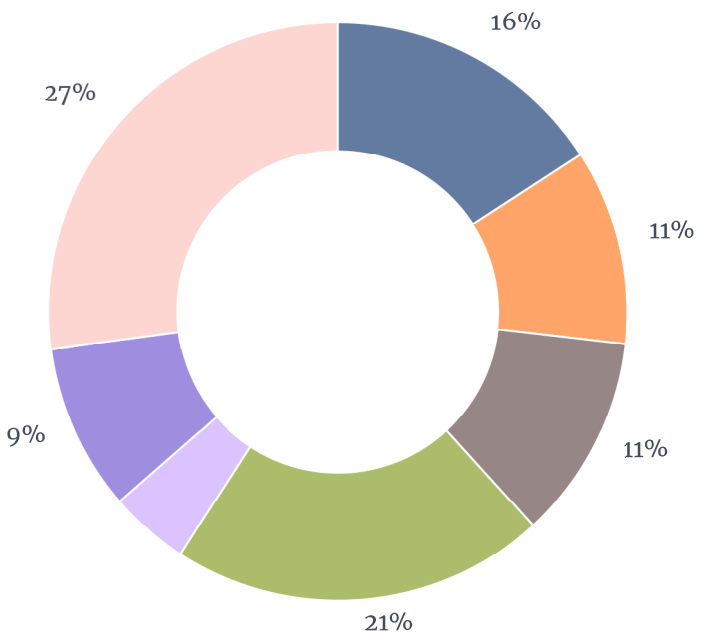
Les motifs de déplacements seront ici analysés selon les motifs combinés. Le motif combiné est l'association du motif à l'origine avec le motif à destination, indépendamment du sens du déplacement. Les déplacements du domicile vers le travail ou du travail vers le domicile sont tous comptés sous le motif combiné "domicile-travail". Les déplacements secondaires correspondent à des déplacements dont ni l'origine, ni la destination n'est le domicile.

Les déplacements Domicile <-> Travail représentent 16% des déplacements des habitants du Val d'Amboise

La figure suivante donne la répartition des déplacements selon le motif combiné pour les habitants du Val d'Amboise. La représentation utilise les "Motifs agrégés"

Motifs : Répartition des motifs combinés pour le Val d'Amboise

-  Domicile - Travail
-  Domicile - Formations
-  Domicile - Achats
-  Domicile - Loisirs, autres
-  Domicile - Démarches
-  Domicile - Accompagnement
-  Déplacements secondaires



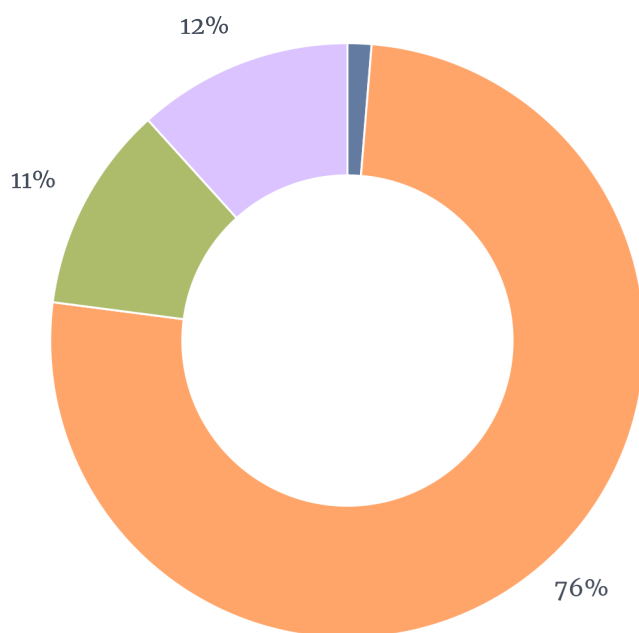
©EMC2 de Touraine

Dans le cas du Val d'Amboise, la majorité des déplacements effectués sont des déplacements secondaires, ils n'ont donc pas pour origine ou pour destination le domicile. Ce pourcentage témoigne de la forte tendance à la mobilité des habitants de la communauté de communes, il est à mettre en parallèle avec le taux de mobilité, ainsi que la répartition des habitants selon leur nombre de déplacements

77% des déplacements d'accompagnement sont liés à la formation et uniquement (77%) vers une école.

La figure suivante donne pour les déplacements de motif "Accompagnement", le motif de déplacement de la personne accompagnée.

Motifs d'activité : Répartition des déplacements par activités pour les personnes accompagnées pour le Val d'Amboise



©EMC2 de Touraine

Dans l'analyse de la mobilité qui vient d'être menée, les déplacements sont considérés indépendamment les uns des autres. Cette approche simple à mettre en oeuvre, est imparfaite puisqu'en réalité, les déplacements s'enchaînent. Le choix d'un mode est souvent conditionné par le précédent mode employé. Une personne utilisant sa voiture pour un déplacement est, dans la plupart des cas, contrainte d'effectuer un déplacement retour avec celle-ci. Pour appréhender ce phénomène, l'analyse s'appuie sur la notion de boucle de déplacements. Une boucle de déplacements est constituée par l'ensemble des déplacements réalisés par une personne de son départ du domicile jusqu'à son retour au domicile.

La chaîne de déplacements est constituée, dans la majorité des cas, d'une ou plusieurs boucles de déplacement.

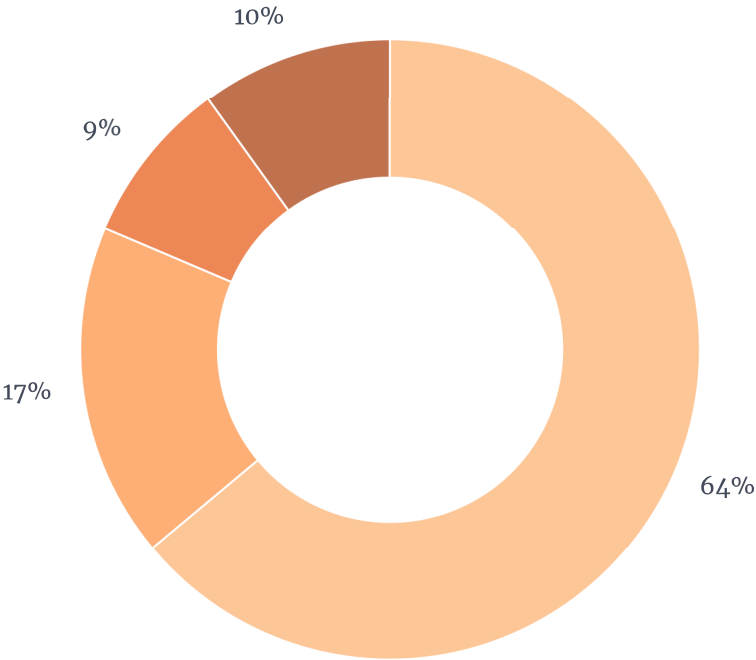
Une boucle à deux déplacements représente une boucle avec un seul motif entre un départ et un retour du domicile.

64% des boucles sont des allers-retours du domicile vers le domicile

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, la part de boucle selon le nombre de déplacements qui la compose.

Motif : Répartition du nombre de boucles selon leur longueur pour le Val d'Amboise

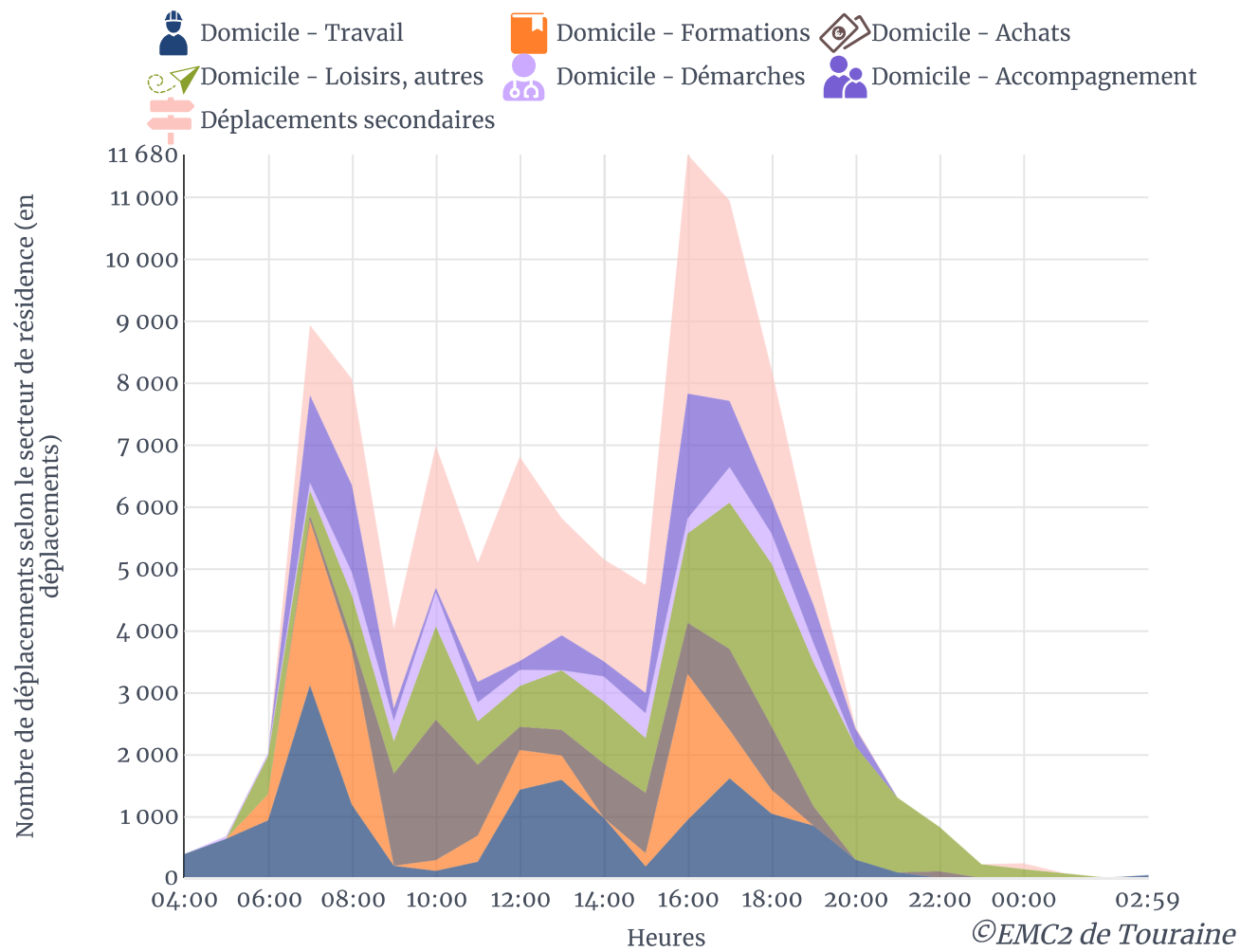
- Boucle de deux déplacements
- Boucle de trois déplacements
- Boucle de quatre déplacements
- Boucle de plus de cinq déplacements



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le Val d'Amboise, l'évolution au cours de la journée des déplacements selon le motif combiné.

Motifs combinés : Profil journalier des déplacements pour le Val d'Amboise



Passer la souris sur la carte ...

Les flux de déplacements

La carte suivante représente les flux de déplacements entre le Val d'Amboise et les autres EPCI du département.

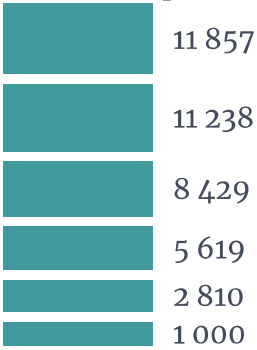
On compte plus de 11 500 déplacements entre le Val d'Amboise et Tours Métropole Val de Loire.

La carte suivante représente les flux des habitants de Indre-et-Loire, vers et depuis le Val d'Amboise.

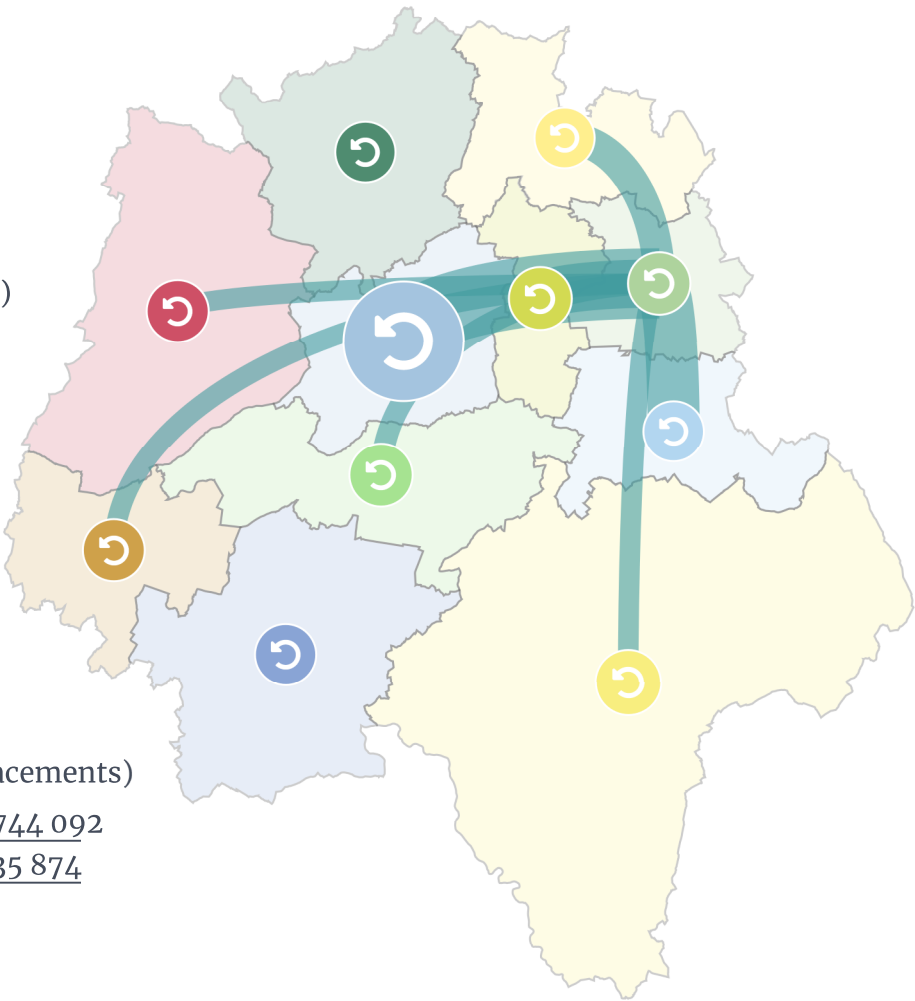
Flux : Représentation des flux de déplacements vers et depuis le Val d'Amboise

Légende :

Flux (en déplacements)



Flux internes (en déplacements)



©EMC2 de Touraine

La grande majorité des flux pour la communauté de communes du Val d'Amboise se font en interne. L'EPCI échange également un nombre notable de flux avec Tours Métropole Val de Loire, ce qui s'explique par l'attractivité de cet EPCI, qui doit notamment être la destination de déplacements relatifs à des motifs de travail, loisirs, achats, etc. Une part notable de ces flux a également pour origine ou destination l'EPCI du Val d'Amboise.